



# RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2021

Site Natura 2000 FR 821 2010  
«Printegarde»



Rédaction  
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



# SOMMAIRE

## TABLE DES MATIERES

<b>A. PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>A.1. RAPPEL DU CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
<b>A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN</b> .....	<b>4</b>
<b>A.3. SITE NATURA 2000 FR 821 2010 « PRINTEGARDE</b> .....	<b>5</b>
<b>A.4. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE RECENSEES SUR « PRINTEGARDE »</b> .....	<b>5</b>
<b>A.5. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000</b> .....	<b>8</b>
<b>A.6. LES ENJEUX IDENTIFIES</b> .....	<b>9</b>
<b>B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2021</b> .....	<b>10</b>
<b>B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION</b> .....	<b>10</b>
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)</i> .....	<i>10</i>
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires</i> .....	<i>10</i>
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles</i> .....	<i>10</i>
<b>B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)</b> .....	<b>10</b>
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i> .....	<i>10</i>
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i> .....	<i>10</i>
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières</i> .....	<i>10</i>
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i> .....	<i>10</i>
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i> .....	<i>10</i>
<b>B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE</b> .....	<b>10</b>
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i> .....	<i>10</i>
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i> .....	<i>11</i>
<i>B.3.3. Veille locale et alerte</i> .....	<i>11</i>
<b>B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)</b> .....	<b>12</b>
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i> .....	<i>12</i>
<i>B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i> .....	<i>13</i>
<i>B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i> .....	<i>13</i>
<b>B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)</b> .....	<b>24</b>
<i>B.5.1. Actions de sensibilisation</i> .....	<i>24</i>
<i>B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site</i> .....	<i>27</i>
<b>B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)</b> .....	<b>27</b>
<i>B.6.1. Rencontre des acteurs</i> .....	<i>27</i>
<i>B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</i> .....	<i>28</i>
<b>B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>31</b>
<i>B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i> .....	<i>31</i>
<i>B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i> .....	<i>31</i>
<i>B.7.3. Recherche d'autres financements</i> .....	<i>31</i>
<b>B.8. MISES A JOUR DU DOCOB</b> .....	<b>31</b>
<b>B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE</b> .....	<b>32</b>

<i>B.9.1. Rapport d'activité annuel</i> .....	32
<i>B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</i> .....	32
<b>B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS</b> .....	<b>32</b>
<i>B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000</i> .....	32
<i>B.10.2. Formations</i> .....	33
<i>B.10.3. Autres</i> .....	33
<b>C. SYNTHÈSE BILAN DES ACTIONS 2021</b> .....	<b>35</b>
<b>C.1. TEMPS TRAVAILLÉS SUR L'ANIMATION NATURA 2000 POUR CETTE ANNÉE</b> .....	<b>35</b>
<b>C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNÉE</b> .....	<b>39</b>
<b>D. ANNEXES</b> .....	<b>40</b>

## A. PRÉAMBULE

### A.1. Rappel du contexte

Dates	Etapes
14 mars 1975	Première mise en réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
24 septembre 1998	1 <sup>ère</sup> proposition du site par la Préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
22 juin 2001	Arrêté préfectoral portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
4 septembre 2001	Proposition de site Natura 2000 par la préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
1er octobre 2001	Premier comité de pilotage local
Janvier 2002	Consultation des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la proposition de site Natura 2000
30 avril 2002	Retransmission au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la proposition de site Natura 2000 pour la ZPS de Printegarde par la préfecture de l'Ardèche
22 octobre 2002	Réunion du groupe de travail
20 novembre 2002	Réunion du groupe de travail
1er avril 2003	Deuxième réunion du comité de pilotage local
20 avril 2004	Troisième réunion du comité de pilotage local au cours duquel le document d'objectifs a été validé
6 janvier 2005	Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 Printegarde (Zone de Protection Spéciale)
1er juillet 2005	Première réunion du comité de suivi du document d'objectifs
23 novembre 2006	Deuxième réunion du comité de suivi du document d'objectifs
20 février 2008	Désengagement de l'ONCFS dans la gestion de Printegarde (réserve de chasse et de faune sauvage et ZPS)
29 septembre 2008	Réunion d'information des élus concernant le site Natura 2000 ZPS Printegarde
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin
30 juin 2013	Renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et de faune sauvage
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN

<b>Novembre 2016</b>	Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
<b>14 février 2017</b>	Comité de Pilotage local
<b>28 septembre 2018</b>	Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Martin est réélu en tant que Président du COPIL
<b>Janvier 2019</b>	Changement de chargé de mission : Amanda COCQUELET est embauchée pour animer les sites ZPS12 et D4 aux côtés de Manon EUDES (site ZPS12 et B25)
<b>Octobre 2019</b>	Comité de Pilotage local (organisé à Saulce-sur-Rhône)
<b>Juin 2020</b>	Arrivée d'une nouvelle chargée de missions Natura 2000 Sophie Coste-Durieux pour remplacer Manon Eudes sur l'animation de B25. Amanda Cocquelet prend en charge complètement l'animation des sites ZPS12 et D4.
<b>Mars 2021</b>	Comité de pilotage local (organisé à Le Pouzin) Christophe Vignal, Maire de la commune de Le Pouzin est élu Président par les membres du COPIL. La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice du site.

## A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COPIL) du site de Printegarde depuis 10 ans a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. Ce dernier a été élu Président du COPIL site « Printegarde » en 2021.

Le DOCOB en cours a été validé en 2004 et est actuellement révision.

Les coordonnées de l'animatrices du site Natura 2000 :

**Amanda COCQUELET**  
[a.cocquelet@lepouzin.fr](mailto:a.cocquelet@lepouzin.fr)  
06.33.82.81.32  
Mairie de Le Pouzin  
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin  
04.75.63.81.48

### A.3. Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

Nom	Zone de Protection Spéciale ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010
<b>Directive Européenne</b>	« Oiseaux »
<b>Superficie</b>	677 ha (16,6 km sur le Rhône, 1,5 km sur la Drôme)
<b>Région</b>	Auvergne-Rhône-Alpes
<b>Départements</b>	Ardèche (44%) et Drôme (56%)
<b>Communes</b>	Ardèche : La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rompon Drôme : Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saulce-sur-Rhône
<b>Domaine biogéographique</b>	Méditerranéen
<b>Structure animatrice</b>	Commune de Le Pouzin
<b>Autre statut du site</b>	Réserve de chasse et de faune sauvage

### A.4. Espèces d'intérêt communautaire recensés sur « Printegarde »

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en oeuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE recensées sur le site « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
<b>Aigrette garzette</b>	<i>Egretta garzetta</i>	A026	c w		
<b>Alouette lulu</b>	<i>Lullula arborea</i>	A246	c		
<b>Avocette élégante</b>	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132	c w		
<b>Balbuzard pêcheur</b>	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	c		
<b>Bihoreau gris</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	c w		
<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	A072	c r		
<b>Bruant ortolan</b>	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	c r		
<b>Busard des roseaux</b>	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	c w		
<b>Busard Saint-Martin</b>	<i>Circus cyaneus</i>	A082	c w		
<b>Butor blongios, Blongios nain</b>	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	r	2	6
<b>Butor étoilé</b>	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	w		
<b>Canard chipeau</b>	<i>Anas strepera</i>	A051	w	20	50
<b>Canard colvert</b>	<i>Anas platyrhynchos</i>	A053	p r w	370	680
<b>Canard siffleur</b>	<i>Anas penelope</i>	A050	w	4	20

<b>Canard souchet</b>	<i>Anas clypeata</i>	A056	c		
-----------------------	----------------------	------	---	--	--

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
<b>Chevalier guignette</b>	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	w		
<b>Chevalier sylvain</b>	<i>Tringa glareola</i>	A166	c		
<b>Cigogne blanche</b>	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	c		
<b>Cigogne noire</b>	<i>Ciconia nigra</i>	A030	c		
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	c r		
<b>Combattant varié</b>	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	c		
<b>Crabier chevelu</b>	<i>Ardeola ralloides</i>	A024	c		
<b>Cygne chanteur</b>	<i>Cygnus cygnus</i>	A038	c		
<b>Cygne de Bewick</b>	<i>Cygnus columbianus</i>	A037	c		
<b>Echasse blanche</b>	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	c		
<b>Engoulevent d'Europe</b>	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	r		
<b>Fauvette pitchou</b>	<i>Sylvia undata</i>	A302	c		
<b>Foulque macroule</b>	<i>Fulica atra</i>	A125	p r w	110	234
<b>Fuligule milouin</b>	<i>Aythya ferina</i>	A059	w	130	200
<b>Fuligule morillon</b>	<i>Aythya fuligula</i>	A061	w	130	210
<b>Fuligule nyroca</b>	<i>Aythya nyroca</i>	A060	w		
<b>Gallinule poule-d'eau</b>	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	w		
<b>Goéland leucophée</b>	<i>Larus michahellis</i>	A604	w		
<b>Gorgebleue à miroir</b>	<i>Luscinia svecica</i>	A272	c		
<b>Grand cormoran</b>	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	w		
<b>Grand-duc d'Europe</b>	<i>Bubo bubo</i>	A215	c w		
<b>Grande aigrette</b>	<i>Ardea alba</i>	A027	c w		
<b>Grèbe castagneux</b>	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A004	r w	6	34
<b>Grèbe huppé</b>	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	p r w	20	110
<b>Grue cendrée</b>	<i>Grus grus</i>	A127	c		
<b>Guifette moustac</b>	<i>Chlidonias hybrida</i>	A196	c		
<b>Guifette noire</b>	<i>Chlidonias niger</i>	A197	c		
<b>Harle piette</b>	<i>Mergellus albellus</i>	A068	w		
<b>Héron cendré</b>	<i>Ardea cinerea</i>	A028	p r w	28	40
<b>Héron pourpré</b>	<i>Ardea purpurea</i>	A029	c		
<b>Ibis falcinelle</b>	<i>Plegadis falcinellus</i>	A032	w		
<b>Lusciniolle à moustaches</b>	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	A293	c w		

<b>Marouette ponctuée</b>	<i>Porzana porzana</i>	A119	c		
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<i>Alcedo atthis</i>	A229	p r	2	4

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	A073	cr		
<b>Milan royal</b>	<i>Milvus milvus</i>	A074	c r		
<b>Mouette pygmée</b>	<i>Larus minutus</i>	A177	c		
<b>Mouette rieuse</b>	<i>Larus ridibundus</i>	A179	w		
<b>Nette rousse</b>	<i>Netta rufina</i>	A058	w	1	2
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	A338	r		
<b>Plongeon catmarin</b>	<i>Gavia stellata</i>	A001	w		
<b>Pluvier doré</b>	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	w		
<b>Sarcelle d'été</b>	<i>Anas querquedula</i>	A055	c		
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	A052	w	60	78
<b>Spatule blanche</b>	<i>Platalea leucorodia</i>	A034	c		
<b>Sterne caspienne</b>	<i>Sterna caspia</i>	A190	c		
<b>Sterne naine</b>	<i>Sterna albifrons</i>	A195	c		
<b>Sterne pierregarin</b>	<i>Sterna hirundo</i>	A193	c r		
<b>Tadorne de Belon</b>	<i>Tadorna tadorna</i>	A048	w		

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Tableau 2 : Espèces d'oiseaux non mentionnées dans les annexes de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE et recensées sur le site de « Printegarde »

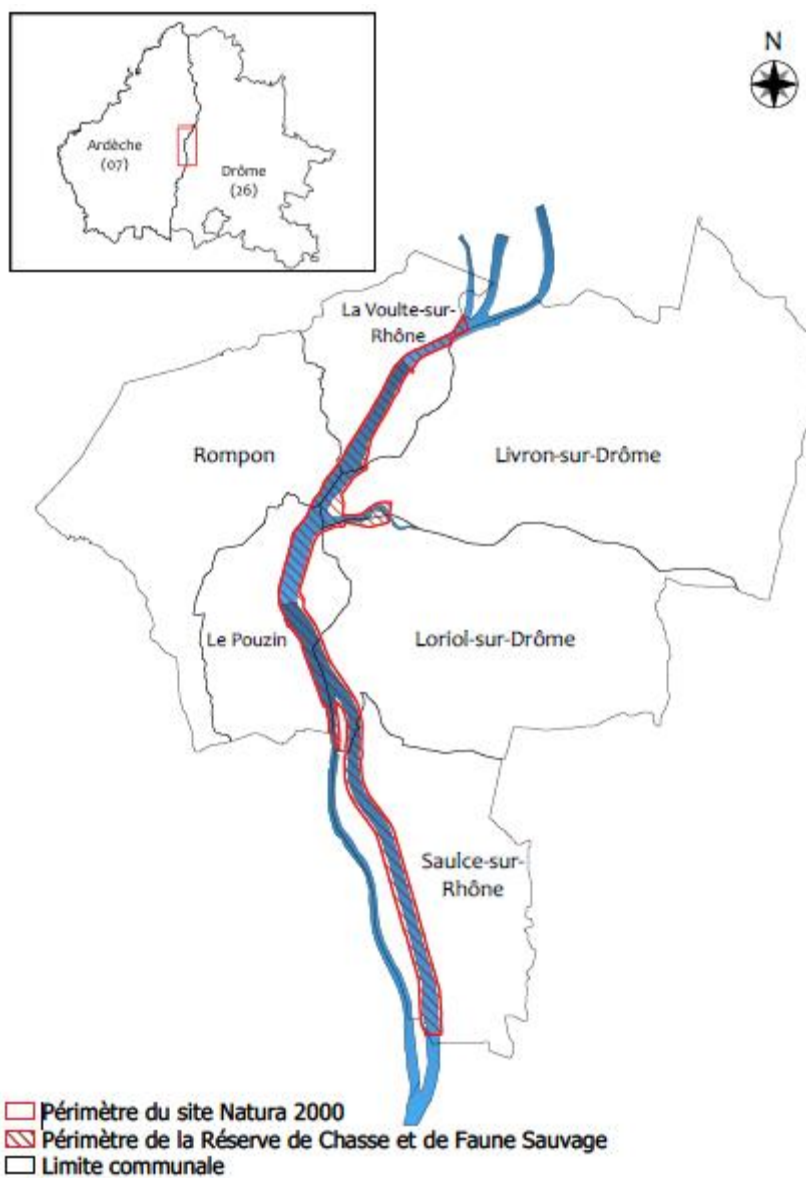
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type
<b>Bouscarle de cetti</b>	<i>Cettia cetti</i>	r
<b>Rousserolle effarvatte</b>	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	r
<b>Rousserolle turdoïde</b>	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	r

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)



## A.5. Localisation du site Natura 2000



Localisation de la ZPS 12 de Printegarde. Source : Scan 25 : DDT07, 2009 ; délimitation périmètre : DREAL Rhône-Alpes, 2011. Document modifié par M. Grouazel, 2011.

## A.6. Les enjeux identifiés

Entre Valence et Montélimar se situe la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Printegarde, créée dans le but d'offrir aux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants une escale exempte de perturbation, hormis le fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Baix-Logis Neuf (géré par la Compagnie Nationale du Rhône). La Zone de Protection Spéciale de Printegarde se superpose à cette Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Deux entités peuvent être distinguées : le Rhône et la Drôme aval. La juxtaposition de plusieurs habitats, roselières fluviales à phragmite, herbiers à potamots, ripisylve, marais, surfaces d'eau libre, contre-canaux rendent la réserve attractive pour de nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux, de libellules, de mammifères, de poissons... La ZPS de Printegarde est une portion du vaste corridor aquatique que représente le Rhône. C'est un site remarquable pour la conservation des oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats. Le FSD a été mis à jour en décembre 2017.

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
<b>N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)</b>	90%
<b>N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbière</b>	10%

## **B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2021**

---

### **B.1. Mise en œuvre de la contractualisation**

Aucun contrat n'a été mis en œuvre sur le site Natura 2000 de « Printegarde » cette année.

**B.1.1.** Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

**B.1.2.** Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

**B.1.3.** Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

### **B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)**

Aucune mise en œuvre d'action non contractuelles sur « Printegarde » cette année.

**B.2.1.** Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

**B.2.2.** Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

**B.2.3.** Participation - promotion de mesures foncières

**B.2.4.** Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

**B.2.5.** Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

### **B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique**

**B.3.1.** Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

#### Evaluation d'incidence - Ferme aquaponique Carpe et Capucine à Loriol-sur-Drôme

L'animatrice a accompagné une ferme aquaponique dans la rédaction d'une évaluation d'incidence. Le projet de cette ferme vise à allier culture hors-sol et pisciculture sur la plaine de Loriol-sur-Drôme (en dehors du site Natura 2000). Les travaux devaient faire l'objet d'un forage et du relargage d'eau issu des bassins de pisciculture. L'animatrice a apporté les connaissances des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site de Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval. Elle a apporté quelques conseils concernant l'apport d'informations complémentaires à apporter au dossier (prise en considération des risques de pollution, plantation de haies...).

### B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

#### Dragage CNR sur la Drôme aval l'Eyrieux aval

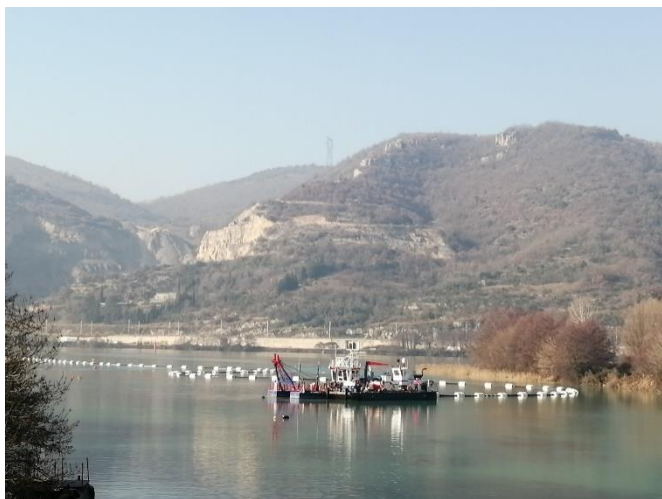
La Direction Départementale des Territoire de l'Ardèche a demandé à l'animatrice son avis sur les deux interventions de dragage sur l'Eyrieux aval et la Drôme aval réalisées par la CNR. Du point de vue des informations sur les enjeux du site, l'animatrice n'a pas relevé de lacune. Elle a toutefois relevé l'effet dommageable des deux interventions en simultanée sur les deux secteurs géographiquement proches. L'un pouvant servir de zone de refuge pour l'autre durant les interventions, il aurait été préférable d'espacer les dates des travaux.

#### Course cycliste Paris-Nice

La Direction Départementale des Territoire de la Drôme a sollicité l'animatrice pour avis sur l'évaluation d'incidences envoyé dans le cadre de la course cycliste Paris-Nice. La 5<sup>ème</sup> étape se déroulait le 11 mars et passait aux abords proches ou sur les sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Sur Printegarde aucun enjeu particulier n'était remis en cause. Sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval », le secteur de la lône de la Roussette comporte en rive droite une héronnière. L'animatrice a donc recommandé sur ce secteur que l'hélicoptère ne descende pas en dessous des 300m d'altitude pour préserver la quiétude de cette espèce en début de reproduction.

### B.3.3. Veille locale et alerte

#### Dragage Drôme aval



*Photo du dragage sur la Drôme aval*

Dans le cadre de ces entretiens courants sur ses aménagements hydrauliques, la CNR rédige des fiches incidences propre à chaque type d'intervention et à chaque localisation. Ces fiches incidences ont pour vocation de permettre aux travaux d'entretien d'être effectués sans avoir à renouveler une évaluation d'incidence. La CNR a réalisé un dragage à l'aval de la Drôme en novembre et décembre 2021. Lors de la mise à jour de la fiche incidence, l'animatrice a envoyé les données d'oiseaux d'eau hivernants sur le secteur au bureau d'étude en charge. Elle a aussi pu rencontrer la CNR sur site lors d'un inventaire piscicole. L'animatrice a par ailleurs réalisé une sortie de veille en amont des travaux. Elle effectuera un passage post-travaux en janvier.



### Signalements de dépôts d'ordures

Lors des sorties de terrain pour des inventaires ou des veilles, l'animatrice relève systématiquement les dépôts d'ordures. Ces dépôts sont ensuite cartographiés puis signalés aux autorités des communes concernées et à la CNR lorsque ces dépôts sont sur le Domaine Public Fluvial.

## **B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)**

### **B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site**

#### Développement des connaissances des odonates

L'animatrice a réalisé 4 sorties de prospection sur les odonates accompagnée de sa collègue Sophie Coste-Durieux, fraîchement formée à ce cortège. Une première sortie le 3 juin accompagnée de Jean-Michel Faton (Président de l'association Sympetrum) sur la rivière de l'Ouvèze (Le Pouzin) a permis à l'animatrice de s'initier à ce groupe. Les 15, 27 et 29 juillet, les deux animatrices du Pouzin ont prospecté les contre-canaux à hauteur de la passerelle Via Rhôna au-dessus de la Drôme. A noter qu'une demande d'autorisation de capture avec relâchage a été demandée aux deux préfetures de la Drôme et de l'Ardèche. Ci-dessous, la liste non-exhaustive des espèces rencontrées lors des différentes sorties effectuées en juillet.

Nom de l'espèce	Nom scientifique
<b>Agrion de Mercure</b>	<i>Coenagrion mercuriale</i>
<b>Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden</b>	<i>Erythromma lindenii</i>
<b>Agrion élégant</b>	<i>Ischnura elegans</i>
<b>Agrion porte-coupe</b>	<i>Enallagma cyathigerum</i>
<b>Caloptéryx éclatant</b>	<i>Calopteryx splendens</i>
<b>Caloptéryx hémorroïdal</b>	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>
<b>Crocothémis écarlate</b>	<i>Crocothemis erythraea</i>
<b>Ischnure élégante</b>	<i>Ischnura elegans</i>
<b>Pennipatte bleuâtre</b>	<i>Platycnemis pennipes</i>



*Cœur copulatoire de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale)*

### Initiation à la reconnaissance des orchidées



Le 28 mai l'animatrice a accompagné Lionel Jacob de l'Association les Amis de Viviers dans une prospection des orchidées sur les hauteurs de Viviers. Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente des prairies remarquables à orchidées. Ainsi l'animatrice souhaitait se former à la reconnaissance des espèces pour être en mesure de saisir des données de ce groupe sur le site Natura 2000. Voici la liste des espèces observées ce jour-là : la Céphalanthère pâle, Céphalanthère rouge, la Limodore à feuilles avortées, Neottie nid d'oiseaux, Ophrys abeille, Ophrys jaune, Ophrys de la Drôme, Orchidée géante, Orchis brûlé, Orchis mâle, Orchis pyramidale, Orchis singe, Plathantère à deux feuilles, Orchis Bouc, Orchis tridente, Listère à feuilles ovales.

*Ophrys abeille, orchidée pouvant s'observer sur l'habitat Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (\*sites d'orchidées remarquables)*

#### **B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)**

Aucune mesure de suivi n'a été mise en œuvre cette année.

#### **B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)**

##### Sorties suivis de la migration

En 2021 l'animatrice a réalisé entre septembre et novembre trois sorties de veille sur le site Printegarde au cours desquelles les espèces migratrices, hivernantes ou de passage ont pu être comptabilisées.

Tableau 3 : Effectif des espèces observées lors des différentes sorties sur le site de Printegarde au cours de la migration

Nom d'espèce	23/09/2021	28/10/2021	09/11/2021
Aigrette garzette		1	1
Balbusard pêcheur	1		
Bouscarle de Cetti		1	
Canard colvert		40	6
Corneille noire		2	
Cygne tuberculé		25	21
Gallinule poule-d'eau		2	2
Goéland leucopnée		10	
Grand Cormoran		38	9
Grande Aigrette		3	2
Héron cendré		2	1
Martin-pêcheur d'Europe		1	
Pic épeiche		1	
Oie domestique		1	

### Suivi des oiseaux d'eau hivernants

#### Objectif du suivi

L'objectif global de ce suivi est de connaître l'évolution quantitative et qualitative des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde.

#### Contexte et changements



Grande aigrette (*Ardea alba*)

Depuis l'hiver 2017/2018, le protocole est basé sur une méthode de comptage quasi-exhaustif des oiseaux d'eau sur l'ensemble du site. Dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs du site, l'animatrice a rédigé le protocole en prenant en compte quelques modifications dans le circuit.

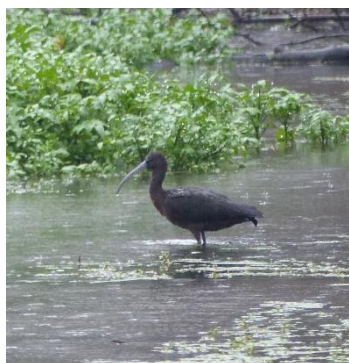
L'animatrice effectue pour ce suivi un parcours linéaire pré-identifié le long de l'axe Rhône et note l'ensemble des oiseaux détectés à l'aide d'une paire de jumelles et d'une longue-vue. En plus de cet itinéraire, l'observatrice comptabilise les oiseaux au niveau de certaines zones particulières (points d'observation) pré-identifiées. Au final, ce parcours additionné aux points d'observation permet de couvrir une bonne partie du site. Les autres oiseaux type passereaux et rapaces détectés lors du suivi sont également comptabilisés pour alimenter les connaissances internes et la base de données Faune France. Ce sont 3 passages (17/12/2020, le 14/01 et le 09/02) qui ont été effectués afin d'avoir une vision qualitative du site à l'hiver 2020/2021. La date du 14 janvier 2021 correspond au comptage wetland. Les données pour le site « Printegarde » ont été extraites de cette journée.

Résultats - Tableau 4 : Résultats du comptage 2020-2021 des oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde

Nom espèce	17/12/2020	14/01/2021	09/02/2021	Total hiver 2020-2021
Aigrette garzette	2	1	4	7
Bécassine des marais			19	19
Bergeronnette grise	11		4	15
Bouscarle de Cetti	4			4
Bruant proyer	8		15	23
Buse variable	1			1
Canard chipeau		5	4	9
Canard colvert	61	40	62	163
Canard indéterminé	2			2
Canard pilet			1	1
Canard siffleur	4		1	5
Chardonneret élégant	2			2
Chevalier guignette	6		7	13
Corneille noire	9			9
Cygne tuberculé	20	12	23	55
Gallinule poule-d'eau	4	3	11	18
Geai des chênes			2	2
Goéland leucopnée	27	105	3	135
Grand Cormoran	85	54	84	223
Grande Aigrette	7	1	6	14
Grèbe castagneux			4	4
Grèbe huppé	2	1	2	5
Grimpereau des jardins	1			1
Grive musicienne			1	1
Héron cendré	15	4	5	24
Ibis falcinelle	1			1
Martin-pêcheur d'Europe	3			3
Mésange à longue queue	1			1
Mésange bleue	1			1
Mésange charbonnière	1			1
Mouette rieuse	6	19	25	50
Nette rousse		19		19
Ouette d'Egypte	3	2		5
Pinson des arbres	70			70
Râle d'eau			1	1
Rougegorge familier	2			2
Sarcelle d'hiver	11	12	10	33
Troglodyte mignon	1			1
<b>Total général</b>	<b>371</b>	<b>278</b>	<b>294</b>	<b>943</b>



## Analyse des résultats

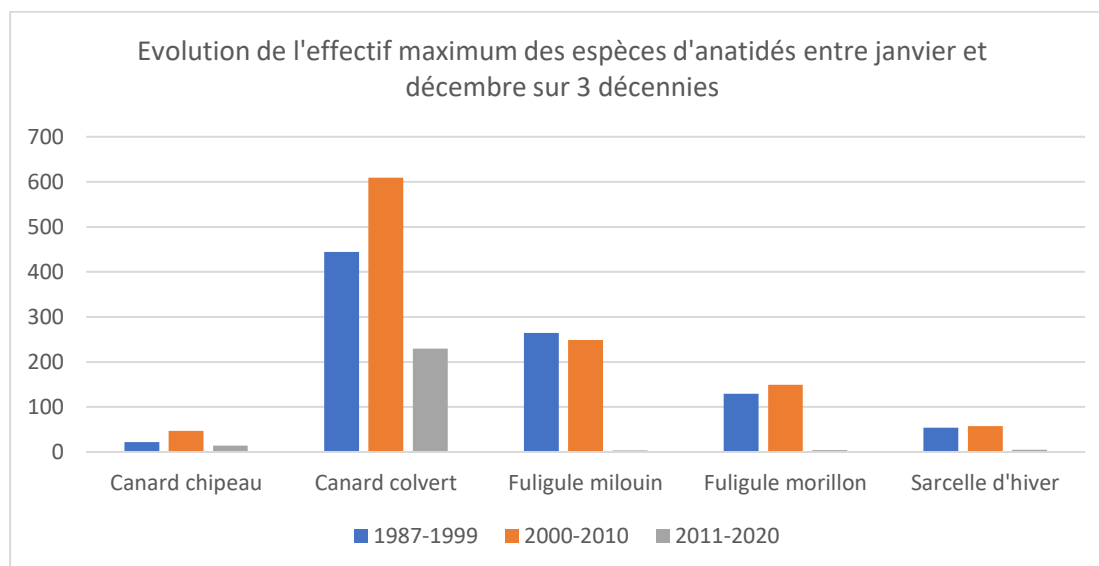


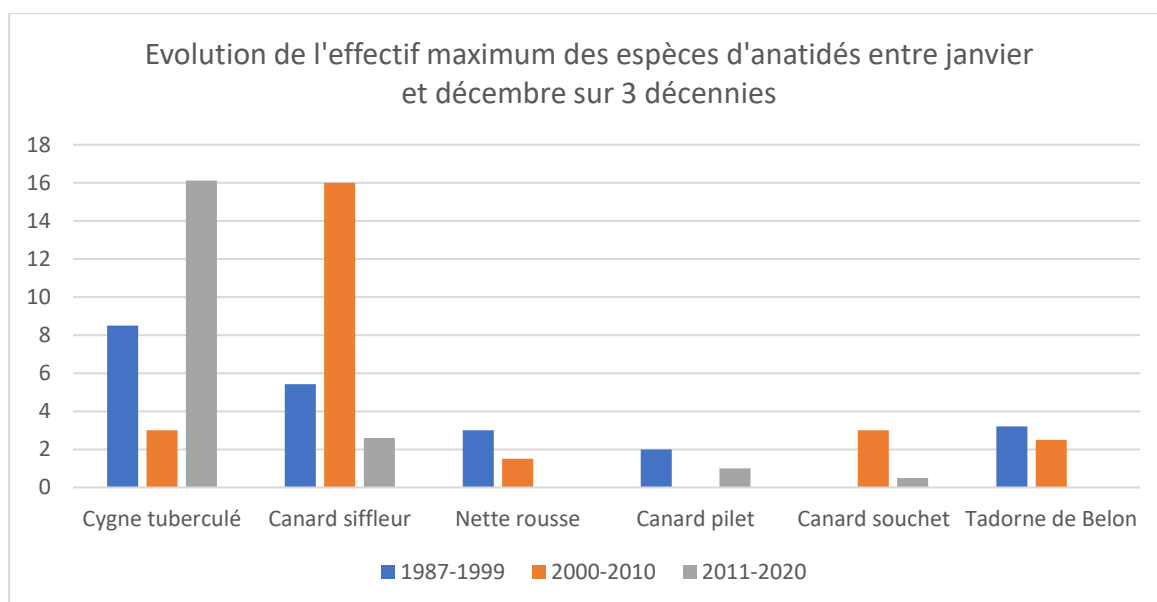
*Ibis falcinelle*  
(*Plegadis falcinellus*)

Cette année nous pouvons noter la présence de canard siffleur, d'un canard pilet, un râle d'eau dans les contre-canaux, de Nette rousse (aux abords du site Natura 2000) et d'un Ibis falcinelle.

En 2021 l'animatrice a réalisé une analyse des données par espèces sur 3 décennies depuis 1987. Les résultats graphiques ci-dessous montrent l'évolution de l'effectif maximum des espèces d'anatidés entre décembre et janvier sur 3 décennies. A noter toutefois que les années de suivi sont difficilement comparables du fait notamment de la pression d'observation beaucoup plus élevée entre 1987 et 2010. De plus, entre 2000 et 2010 le suivi a été réalisé sur 2 années seulement. Les résultats présentés ici doivent donc être pris avec discernement.

Sur ces graphiques, nous pouvons voir que l'effectif maximum de certaines espèces est en diminution (Canard colvert, Fuligule milouin et morillon, Sarcelle d'hiver), pour d'autres cet effectif est stable (Canard chipeau, Canard pilet, Canard souchet). D'autres espèces n'ont plus été observées sur le site Natura 2000 entre 2010 et 2021 (Nette rousse - seulement aux abords du site, Tadorne de Belon). Les effectifs du Cygne tuberculé ont doublé depuis 1987.





### Comptage des dortoirs du Grand cormoran et des Aigrettes

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end de la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. Le 14 janvier 2021 l'animatrice s'est rendue à ce comptage avec les bénévoles de la LPO. Durant la journée les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les plans d'eau alentours. En fin de journée, un dortoir à aigrettes a été prospecté. Voici les résultats du suivi des trois dernières années de ce dortoir situé sur le petit marais de Printegarde.

Espèces sur le dortoir à aigrettes	2019	2020	2021
Aigrette garzette	23	33	32
Grande aigrette	44	15	28
Héron cendré	1	2	4



*Photographie d'une partie du dortoir à Grands cormorans à Baix (les arbres blancs sont recouverts de fientes des oiseaux et les tâches noires sont des Grands cormorans)*

Depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à

l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à Grands cormorans sur les communes de Meysse et de Baix le 18 janvier au bord du Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années.

<b>Dortoirs à Grands Cormorans</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Baix	597	243	140
Meysse	/	114	49

### Suivi des roselières à travers quatre espèces indicatrices

#### Le protocole

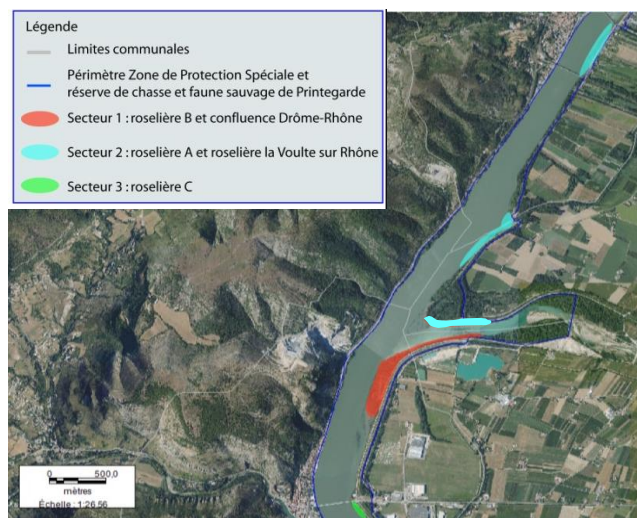
Cette action concerne 4 espèces : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle effarvate et la Bouscarle de Cetti. Ce suivi réalisé par la chargée de mission Natura 2000 a pour objectifs :

- D'estimer le nombre de couples de Blongios nain en nidification sur le site ;
- De suivre l'évolution de 3 espèces de passereaux indicatrices de la qualité des milieux (la Rousserolle effarvate, la Rousserolle turdoïde et la Bouscarle de Cetti) ;
- D'interpréter les résultats en termes d'état de conservation des habitats.

Les secteurs retenus pour le suivi à partir de 2012 sont les suivants :

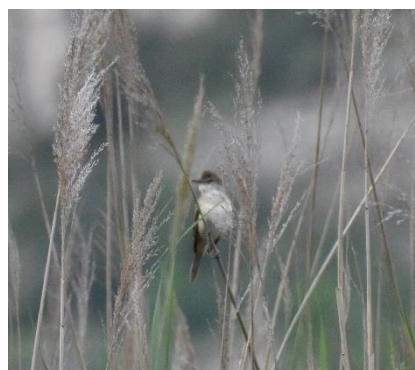
- Le secteur 1 : la roselière B (dite « grande roselière »), et les rives droite et gauche de la Drôme, de la confluence jusqu'à la passerelle Viarhône ;
- Le secteur 2 : la roselière A jusqu'à l'amont du barrage mobile de Printegarde et la roselière de la Voulte-sur-Rhône située en rive gauche du Rhône entre le pont routier et celui de la voie ferrée ;
- Le secteur 3 : la roselière C dite « petite roselière » située immédiatement à l'aval du pont de Le Pouzin sur le Rhône.

Pour les quatre espèces et sur chaque secteur, le linéaire est parcouru à pied avec des arrêts réguliers pour effectuer des points d'écoute de 5 minutes durant lesquels sont comptabilisés les rousserolles, la Bouscarle de Cetti et le Blongios. Pour le Blongios nain, des repasses sont réalisées sur plusieurs points (roselière B, roselière A et roselière C). L'environnement étant bruyant à cause de la D86, de l'exploitation des carrières et de la navigation, la distance d'écoute ne dépasse pas les 100m. Le temps de suivi par demi-journée est limité à la plage horaire « lever du jour-10h30 » (période optimale pour l'observation et l'écoute du Blongios nain sur site).



Localisation des roselières suivies sur le site ZPS 12 Printegarde. (Source : Orthophotographie 2007, limites communales 2010, DDT07. Périmètre du site Natura 2000, DDT07,2010. Délimitation secteurs de suivi, M. Grouazel, 2013 modifiée par A Cocquelet 2021)

Cette année 8 sorties ont permis de récolter des données pour ce protocoles (27/04, 06/05, 26/05, 28/05, 01/06, 29/06, 06/07, 20/07). A noter que le 27 avril, le 6 et 20 juillet, la prospection s'est concentrée sur les points où le Blongios avait déjà été observé cette même année et les années précédentes sur les secteurs 1 et 2, avec des durées d'observation de 30 à 45 min par point.



Rousserolle turdoïde  
(*Acrocephalus arundinaceus*)

## Résultats

Tableau : Nombre total d'individus pour les quatre espèces entendues dans les quatre roselières lors de chaque sortie

<b>27 avril 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	0	0	0
<b>6 mai 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	4	0	0
Bouscarle de Cetti	2	2	1	0
Rousserolle effarvate	6	10	1	4
Rousserolle turdoïde	0	5	0	0
<b>26 mai 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	2	0	0
Bouscarle de Cetti	6	3	1	0
Rousserolle effarvate	4	7	4	2
Rousserolle turdoïde	2	10	0	0
<b>1 juin 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	1	2	0	0
Bouscarle de Cetti	4	3	0	0
Rousserolle effarvate	1	5	1	0
Rousserolle turdoïde	2	7	1	0
<b>29 juin 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	0	0	0
Bouscarle de Cetti	5	4	1	2
Rousserolle effarvate	4	4	0	4
Rousserolle turdoïde	1	4	0	0
<b>06 juillet 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	2	NA	NA
<b>20 juillet 2021</b>	Roselière A	Roselière B	Roselière C	Roselière La Voulte
Blongios nain	0	0	NA	NA

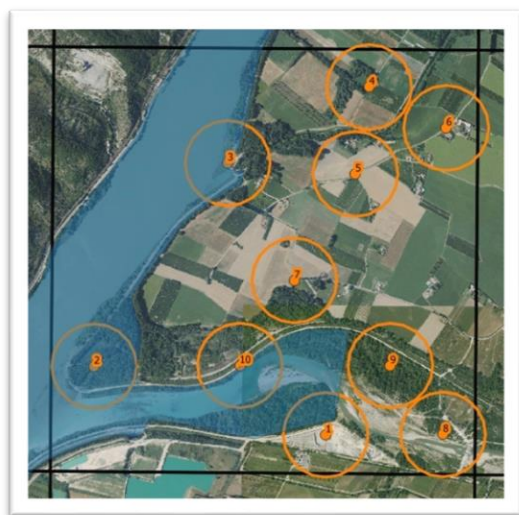
Le **Blongios nain** a été entendu et/ou observé la roselière A et B. Le nombre d'individu estimé est de 3.

La **Bouscarle de Cetti** est cette année principalement présente dans la roselière A et B. Un individu était présent dans la roselière C. Cette espèce est plutôt inféodée aux épais fourrés dans les zones humides, aux ripisylves et aux sous-étages denses des forêts alluviales. Elle peut se trouver en milieu sec mais reste souvent liée à la proximité de l'eau. Sur la roselière B, sa présence témoigne du développement des ligneux dans la roselière et de son atterrissement.

La **Rousserolle effarvate** est moins strictement inféodée à la phragmitaie, même si elle la préfère également inondée et morcelée. Cette espèce montre une « relative souplesse écologique », par opposition à « l'exigence » de la turdoïde. Son nombre au sein de chaque roselière a fluctué d'une sortie à l'autre.

La **Rousserolle Turdoïde** a, comme le Blongios, une préférence pour les phragmitaies morcelées, parcourues de chenaux privilégiant les lisières avec l'eau. Elle a principalement été observée dans les roselières A et B. Comme la Rousserolle effarvatte le nombre d'individu chanteur a été fluctuant d'une sortie à l'autre.

Globalement sur la période de prospection de 2021, les mâles chanteurs se sont fait entendre plus tard que l'année précédente et sur une plus courte période. La roselière s'est désertée contrairement à la roselière A qui a eu du succès cette année. Toutefois le nombre de mâles chanteurs a été très fluctuant c'une sortie à une autre pour les rousserolles notamment. Cela peut questionner sur le caractère nicheur de ces individus.



*Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Printegarde » en bleu (carte réalisée par A. Cocquelet)*

### Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km<sup>2</sup> située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597).

Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (15/03), en avril (15/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (18/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties.

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. La mise en place de ce suivi est doublement intéressant puisque les résultats du programme STOC-EPS sont utilisés pour une étude d'efficacité de la démarche Natura 2000 demandée par la DREAL AURA.



*Martin pêcheur d'Europe dans la roselière de la confluence Drôme*

A noter que l'animatrice a aussi accompagné à trois reprises l'animatrice du site « Rompon, Ouvèze, Payre » sur le carré STOC qu'elle prospecte (le 25 mars, le 8 avril et le 20 mai). Ces sorties avaient pour but d'aider la nouvelle animatrice du site à se familiariser avec les chants des espèces de ces milieux.

*Résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs réalisé sur le carré n°260597 en 2021 (valeurs maximales sur l'ensemble des passages)*

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette								2		1
Bécassine des marais								1		
Bergeronnette grise	1		1				1	2		2
Bergeronnette printanière								3		
Bouscarle de Cetti		2	2	1				1		2
Bruant proyer			1				1			
Bruant zizi	1				1			1		
Canard colvert			1							3
Chardonneret élégant			2	2	3	2				
Chevalier culblanc								2		
Chevalier indéterminé	1									1
Choucas des tours					1		2			
Cisticole des joncs				1			1			
Corneille noire			1	1	1	1	5	1		1
Cygne tuberculé			1							24
Étourneau sansonnet			10	10						
Faucon crécerelle					1			1		1
Fauvette à tête noire	2	2	1	2	2		1		1	1
Geai des chênes								1		
Goéland leucopnée						1		3		2
Grand Cormoran			1		5					3
Grimpereau des jardins	1	1								
Grive musicienne	1			1						
Héron cendré								2		2
Hirondelle de fenêtre								20		20
Hirondelle rustique					5	10				
Hypolaïs polyglotte		1	1		1		1	1		
Loriot d'Europe	1				1			1		
Martinet noir					50					
Martin-pêcheur d'Europe								1		
Merle noir			2		1	1			1	

Résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs réalisé sur le carré n°260597 en 2021 (valeurs maximales sur l'ensemble des passages)

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Mésange à longue queue	1	2					1		1	2
Mésange bleue				1					1	
Mésange charbonnière	1	2	1	2		1	1		4	2
Milan noir	1	1	2		2			1		1
Moineau domestique			2		1	10				
Mouette rieuse			1							
Petit Gravelot										
Pic épeiche								2		
Pic indéterminé	1								1	1
Pic vert			1							
Pie bavarde	1	1	1	1	1	1		1	1	1
Pigeon ramier					4	1				
Pinson des arbres			2	1	2	1	2		2	1
Pouillot fitis		2	1	4		1	2	1	2	1
Pouillot siffleur		2								
Pouillot véloce		1								
Rossignol Philomèle	1	1	1				1	1	1	2
Rougegorge familier					1	1	1		1	
Rougequeue à front blanc		2	1	1	1		1		1	
Rougequeue noir				1						
Rousserolle effarvatte	3					1				
Sarcelle d'hiver			1							1
Sterne pierregarin										3
Tourterelle des bois			1							
Tourterelle turque		1								
Troglodyte mignon						1	1			
Verdier d'Europe			1		1				1	
Pipit (indéterminé)		1		1	2	1	1			



## B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

### B.5.1. Actions de sensibilisation

#### Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018.

En 2019, la gouvernance du projet a été établie. L'animatrice a rejoint Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois) pour coordonner le projet.

Le 28 janvier 2021 une commission plénière a réuni l'ensemble des animateurs de la Drôme et de l'Ardèche pour présenter la version aboutie des 6 panneaux de l'exposition. Les animateurs ont été très satisfaits du résultat. L'exposition a été imprimée en deux exemplaires (un pour chaque département) et a été réceptionnée au mois de juin. Pour rappel cette exposition a été créée pour servir de support de communication à visée du grand public de tout âge. Cette exposition est donc prêtée gratuitement à tous acteurs voulant présenter la démarche Natura 2000 au niveau local.



*Vue d'ensemble des 5 panneaux de l'exposition Natura 2000 interdépartementale de la Drôme et de l'Ardèche.*

Afin de coordonner au mieux les demandes de « prêt », deux structures hébergeuses ont été désignées pour chaque département : en Drôme il s'agit de la Communauté des communes du Diois et en Ardèche de la Mairie de Le Pouzin. Ces structures sont chargées de stocker l'exposition et de gérer les demandes de réservation. Un tableau et un calendrier en ligne ont été créés pour centraliser toutes les informations relatives aux réservations.

De manière à permettre à toute personne de s'approprier facilement le contenu des 6 panneaux de l'exposition, un livret a été rédigé pour expliquer les informations de chaque panneau avec aussi les règles du jeu du 6<sup>ème</sup> panneau. Une notice de montage de l'exposition est fournie dans le livret.

Une communication sur l'exposition a été réalisée à l'échelle du réseau national des sites Natura 2000 français coordonné par la fédération des Parcs naturels régionaux de France. Enfin, des candidatures aux Grands prix Natura 2000 français et européens ont été présentées dans l'optique de pouvoir communiquer à plus grande échelle sur ce projet en réseau inter-départemental.

### Sortie école collège de Livron

La Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme-Ardèche en partenariat avec un guide de moyenne montagne, a réalisé une animation avec une classe de 31 élèves de 6<sup>ème</sup> du collège de Livron-sur-Drôme. Une sortie sur les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval » était prévues. En amont de cette sortie, l'animatrice a accompagné les intervenants sur site au niveau de la confluence Rhône-Drôme, pour leur montrer les secteurs à privilégier et ceux à éviter au regard des enjeux écologiques connus. La sortie était effectuée en vélo de la passe à poissons du seuil de Livron jusqu'au niveau du siphon de la Drôme. Cette animation avait pour sujet la biodiversité et les acteurs liés à l'environnement. L'animatrice est aussi intervenue au cours de la sortie du 22 mars 2021 pour présenter les sites de Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval, les acteurs de ce territoire et pour expliquer son rôle au sein du réseau Natura 2000 et de ces deux sites.

### Création du site internet

Sophie Coste-Durieux animatrice à la mairie de Le Pouzin a effectué une formation OFB sur la création de site internet Natura 2000. Elle a ainsi pu former à son tour l'animatrice du site « Printegarde ». L'animatrice a ainsi rédigé et mis en page les différentes parties sur la base de ce qu'avait déjà produit Sophie. Ce site internet est spécialement dédié au site « Printegarde ». Il reprend l'origine du réseau Natura 2000, présente le site Natura 2000 et définit les moyens d'actions possible à travers les chartes, les contrats et les évaluations d'incidence. Ce site rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site « Printegarde » (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site mais aussi un lien de référence sur lequel peut s'appuyer l'animatrice pour fournir des éléments aux demandeurs potentiels.



*En-tête d'accueil du site internet du site Natura 2000 « Printegarde »*

### Installation des panneaux d'informations site de Printegarde



*Photo d'un des trois panneaux informant du site Natura 2000 à Printegarde*

En 2014 des panneaux informant les usagers du périmètre et de la réglementation sur le site Natura 2000 et sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde avaient été réalisés par l'animatrice Natura 2000. Ces panneaux n'avaient pas été mis en place depuis. En janvier 2021 les trois panneaux ont été installés par le services technique de Le Pouzin. Afin de sensibiliser les usagers à leur passage sur un site Natura 2000 les panneaux ont été installés à trois endroits stratégiques : en rive gauche au niveau de l'accès aux digues à l'amont et à l'aval du pont routier de Le Pouzin, ainsi qu'en rive droite de la Drôme au niveau de la passerelle ViaRhôna. Les panneaux positionnent l'utilisateur sur une carte, l'informe de la réglementation de la Réserve de Chasse, ainsi que de quelques espèces présentes sur le site. Il serait pertinent de rajouter un panneau similaire plus au nord au niveau du barrage mobile à La Voulte-sur-Rhône, ainsi peut-être qu'au niveau du pont routier ou ferroviaire de La Voulte-sur-Rhône. Un article dans le Dauphiné et sur le site internet du site Natura 2000 ont été rédigés pour valoriser leur installation.

### Plaquette de communication



*1ère page de la plaquette du site Natura 2000 « Printegarde »*

En complément du site internet, les deux animatrices de la mairie de Le Pouzin souhaitent avoir un support de vulgarisation pouvant être distribué facilement en toute occasion. Elles ont donc pour chaque site Natura 2000 rédigé l'équivalent d'une plaquette dépliant de 8 pages pour présenter le réseau Natura 2000, le site Natura, ses enjeux et son animation sur le territoire. Une page de ce dépliant précise aussi les modalités de signature de contrat, de charte et la mise en place d'une évaluation d'incidence. Pour la mise en page, les animatrices ont sélectionné un prestataire graphiste. La charte graphique ainsi que des illustrations et des pictogrammes ont été repris de l'exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche. Les fichiers sources de la plaquette ont été récupérés pour permettre des modifications éventuelles à moyen terme. Chacune des trois plaquettes a été imprimées en 200 exemplaires. Les animatrices prévoient de les distribuer lors d'évènements ou d'animations de sensibilisation, ou encore aux acteurs locaux rencontrés.

## Rédaction articles divers

L'animatrice a rédigé ou participé à la rédaction de plusieurs articles cette année (voir l'ensemble des articles en annexe). Un article est paru dans le Dauphiné libéré suite au comité de pilotage du site où s'est tenu les élections de la structure animatrice et de la présidence du COPIL. Un dossier dédié à Natura 2000, aux trois sites portés par la mairie de Le Pouzin et de leurs animatrices est paru dans le Dauphiné libéré le 17 avril 2021. Un petit encart a été proposé par les animatrices dans la newsletter mensuelle de la commune de Le Pouzin du mois de mai concernant la taille des haies avec des préconisations pour éviter le dérangement ou la destruction de nichées des oiseaux. Enfin, l'animatrice a été sollicitée par un journaliste du site internet ornithomédia. Celui-ci souhaitait écrire un article sur la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde. L'animatrice y a contribué en répondant à ses questions. L'article est paru sur le site et dans la newsletter le 26 août 2021.

### **B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site**

Voir **B 5.1** « Sortie école collège de Livron ».

## **B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)**

### **B.6.1. Rencontre des acteurs**

#### Rencontre et sensibilisation des communes et des élus à la démarche Natura 2000

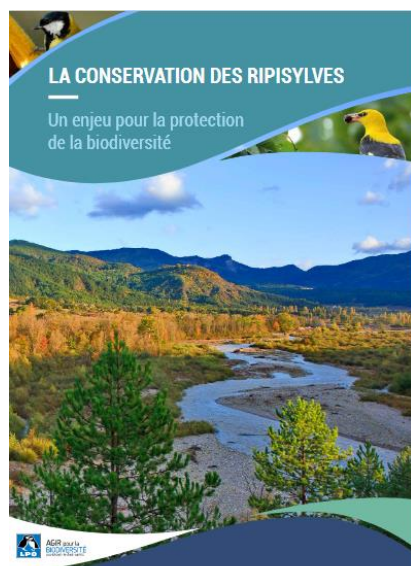


*Présentation aux élus de la commune de Le Pouzin de la démarche et des sites Natura 2000 faite par Amande et Sophie*

Les deux animatrices employées par la mairie de Le Pouzin ont effectué une présentation en conseil municipal le 11 octobre 2021. Elles y ont expliqué l'origine du réseau Natura 2000 et présenté les trois sites portés par la commune, leurs habitats et espèces d'intérêt communautaire, ainsi que les actions concrètes menées. Cette rencontre s'est accompagnée de riches échanges avec des élus qui globalement connaissaient très peu la démarche Natura 2000.

## B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

### Webinaire : présentation des résultats de l'étude LPO sur la fonctionnalité des ripisylves pour les chiroptères



*Couverture du cahier technique sur la conservation des ripisylves*

Dans le cadre du contrat vert et bleu du Grand Rovaltin, la Ligue de Protection des Oiseaux a réalisé une étude sur la fonctionnalité des ripisylves pour les chiroptères de 2019 à 2021. Une présentation des résultats a été réalisée le 23 février 2021 par webinaire à laquelle a assisté l'animatrice. Cette étude a mis en évidence le rôle crucial des ripisylves pour le déplacement et le nourrissage des chiroptères. Notamment les résultats montrent qu'une trouée de plus de 40 mètres dans la ripisylve réduit considérablement le franchissement des chiroptères. Aussi la largeur optimale d'une ripisylve pour permettre l'activité des chauves-souris est de 50 mètres. Par ailleurs, plus une ripisylve est en état de sénescence et plus l'activité des chiroptères augmente. Ceci est lié à l'augmentation de la hauteur de la strate arborée et du nombre de micro-habitats. Cette présentation s'est suivie de retours d'expérience sur des mesures de gestion des ripisylves, de présentation des menaces et des axes de travail à développer sur le territoire. Un cahier technique sur la conservation des ripisylves a aussi été rédigé à l'attention des gestionnaires.

### Participation au groupe de travail : livret territoire Arche Agglo

Plusieurs réunions de travail ont été organisées en 2021 pour élaborer un petit guide du patrimoine sur le territoire de la communauté d'agglomérations d'Arche'Agglo. Ce projet est financé par la région et les deux conseils départementaux Drôme-Ardèche. L'animatrice a participé par visioconférence à la première des réunions le 29 avril 2021. Elle a ainsi pu participer à deux groupes de travail sur des thématiques distinctes : l'une portant sur le Rhône et ses affluents, et l'autre sur la forêt. L'objectif de ces groupes de travail était à ce stade de dégager des thèmes à développer dans le futur guide. L'animatrice n'a pas pu suivre les réunions suivantes sur le reste de l'année.

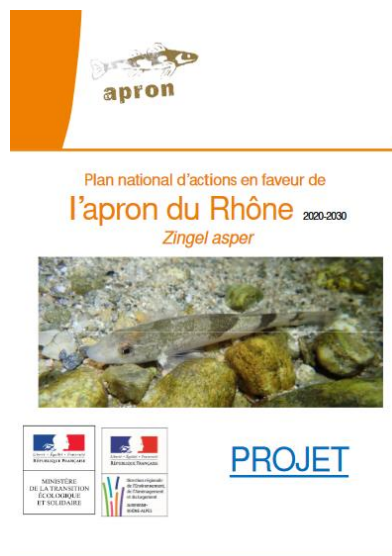
### Séminaire sur la sobriété lumineuse

Le 27 mai 2021 l'animatrice a participé à un séminaire organisé par la FRAPNA Ardèche sur la pollution lumineuse. Ce séminaire à l'attention des élus et des acteurs de l'environnement avait pour objectifs de définir les différents enjeux liés à l'éclairage public que ce soit d'un point de vue de la santé publique mais aussi écologique. La réglementation en vigueur ainsi que des solutions pour un éclairage sobre ont été présentées. Les connaissances apportées par ce webinaire pourront aider l'animatrice à apporter des recommandations pertinentes lors d'aménagements en milieu naturel avec équipement d'éclairage.

### Comité de gestionnaires du Rhône

Le 25 mai 2021 s'est tenu le comité de gestionnaires Rhône-Saône auquel l'animatrice a assisté par visioconférence. Un bilan des actions en 2020 a été présenté puis les actualités sur le Plan Rhône-Saône III. Ce dernier était encore en cours de rédaction et les fonds FEDER n'étaient pas encore débloqués. Des échanges ont été menés sur les liens à construire avec le monde de la recherche et la gestion des milieux. Enfin un point sur la suite de l'étude « espaces naturels & ViaRhôna » a été réalisé.

## Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



*Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II*

Le 24 juin 2021, l'animatrice a participé en visioconférence au comité de pilotage du Plan National d'Action pour l'Apron II. L'action 10B du PNA Apron II a été présentée. Elle prévoit d'étudier la faisabilité d'améliorer la fonctionnalité de 2 secteurs : la confluence Ardèche et la confluence Drôme. En effet, ces deux secteurs ont été fortement aménagés par le passé. Pour autant il s'agit de secteurs stratégiques en termes de corridors fluviaux pour préserver la fonctionnalité des cours d'eau mais également les milieux rivulaires et la biodiversité associés. Ces secteurs revêtent une importance particulière dans le cadre de la préservation de l'Apron du Rhône. En effet ce dernier a été contacté en aval de l'Ardèche et au 1<sup>er</sup> seuil sur la rivière de la Drôme. Un budget Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Région AURA a été obtenu en 2021.

Lors de ce COPIL, une étude concernant la préférence d'habitat pour l'Apron en fonction de son âge et les résultats d'une thèse sur son régime alimentaire ont été présentés.

### Journée technique du réseau Rhône-Saône : des solutions fondées sur la nature

Le 19 octobre 2021 l'animatrice a participé à une journée technique du réseau Rhône Saône sur les Solutions fondée sur la nature. Depuis 2015, le Comité français de l'UICN se mobilise pour promouvoir les Solutions fondées sur la Nature en particulier pour la lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques naturels (inondations, sécheresse, risques côtiers, canicules, incendies...).

Selon la définition des Solutions fondées sur la Nature adoptée par l'UICN en 2016, une Solution fondée sur la Nature doit satisfaire à trois exigences principales :

- Contribuer de façon directe à un défi de société identifié, autre que celui de la conservation de la biodiversité
- S'appuyer sur le fonctionnement des écosystèmes
- Présenter des bénéfices pour la biodiversité

Des retours d'expériences ont été présentés avec notamment un volet sur les rivières et les fleuves présenté par la Monsieur Moiroud de la CNR.

### Webconférence sur les plans nationaux d'action oiseaux et chiroptères et présentation du projet ELEVE

La LPO a organisé le 2 décembre 2021 une webconférence sur les Plans Nationaux d'Action du Milan royal, du Busard cendré, de la Pie-Grièche, du Râle des Genêts et des Chiroptères. L'animatrice a participé à cette réunion principalement concernée par ce dernier PNA, avec des espèces de chiroptères inscrites au FSD du site. Celui-ci a été lancé en 2016 et se terminera en 2025. Dans les actualités présentées, la mise en place et le développement du protocole vigie chiro qui permet de connaître la tendance d'évolution des chiroptères à l'échelle nationale.

Dans une seconde partie de la webconférence des groupes de discussion sur divers sujets ont été menées. L'animatrice a participé au groupe de travail sur le projet ELEVE. Ce projet a vu le jour en 2014 dans la région Auvergne sous l'impulsion du réseau des animateurs Natura 2000. Ils sont partis du constat que les traitements antiparasitaires sur les animaux d'élevage avaient des conséquences directes sur la biomasse des invertébrés présents dans les prairies et indirectes sur les oiseaux et les chiroptères. L'objectif était de réaliser une étude avec des éleveurs et des vétérinaires partenaires pour mettre en lumière l'impact de ces traitements sur la biodiversité. Dans la présentation de cette étude il a été précisé que les élevages ciblés étaient plutôt bovins. En effet les parasites chez les ovins et caprins étant très résistants l'utilisation des molécules est quasi systématique. Ces modèles ne sont donc pas propices pour l'étude.

Dans le cadre de l'entretien de la végétation par pâturage sur les digues CNR, l'animatrice pensait pouvoir apporter des nouveaux sujets à l'étude. Mais malheureusement, aujourd'hui les troupeaux travaillant sur les digues sont composés de moutons et de chèvres. L'animatrice aura toutefois acquis des connaissances sur l'ensemble des facettes de la problématique des traitements antiparasitaire sur les animaux d'élevage.

#### Diffusion des données naturalistes

##### - L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre des sites Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

##### - Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune-France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors des autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus « populaire » ou démocratisé. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

## B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

### B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus



Comité de pilotage du site Printegarde du 18 mars 2021 avec les personnes en présentielles

Le comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Printegarde » n'a pas pu être organisé en 2020 des suites de la crise COVID. Afin de respecter les mesures sanitaires, le COPIL s'est déroulé en visioconférence le 18 mars 2021. Lors de ce COPIL, l'élection inédite par vote virtuel a conduit à la réélection de la Mairie de Le Pouzin en tant que structure animatrice du site « Printegarde », et le nouveau maire de la commune, Monsieur Christophe Vignal, en tant que président de comité de pilotage. L'animatrice a ensuite déroulé un rappel sur la démarche Natura 2000 et sur le site. Le bilan des actions menées en 2020 a été présenté avec les perspectives pour l'année 2021. Vingt et une personnes ont participé à cette réunion dont 7 en présentiel.

### B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2022. En ce qui concerne le site « Printegarde », l'animatrice prévoit de consacrer 40% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 510,7 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et de sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2022 entre les dépenses de rémunération, les frais de formations professionnelles, l'achat de services extérieur (pour organiser deux soirées conférences sur les ripisylves à Privas et Saint-Just-d'Ardèche et réaliser une étude par photo-interprétation des habitats des sites « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ») et l'achat de matériel (deux livres sur les orchidées et les serpents, un microscope numérique pour l'identification des odonates).

### B.7.3. Recherche d'autres financements

## B.8. Mises à jour du Docob

L'animatrice travaille sur la mise à jour du DOCOB depuis 2019. Cette année, elle a pu compléter le bilan de réalisation des actions du DOCOB de 2004 avec les nouvelles connaissances acquises dans la lecture de dossiers d'archives. L'animatrice a aussi travaillé à l'organisation des réunions de travail avec le comité de pilotage. Pour cela, une réunion le 5 juillet avec la DDT Ardèche a permis d'établir le nombre de réunions et les ordres du jour pour présenter le bilan de réalisation, les données naturalistes et socio-économiques connues sur le site et pour travailler à la définition des nouveaux objectifs et actions au regard des enjeux actuels. L'animatrice prévoyait une première réunion courant de l'automne 2021 pour présenter le bilan de réalisation. En préparant cette réunion, il est apparu que



ce bilan risquait d'être technique pour certains des membres du COPIL. De plus, l'animatrice imaginait cette réunion comme un espace d'échanges autour de la mise en œuvre des actions du DOCOB avec une analyse des réussites et des écueils. L'animatrice prévoyait donc d'inviter l'ensemble du COPIL en explicitant le caractère technique de cette première réunion. L'organisation de cette première réunion était à finaliser mais n'a pas pu être faite de disponibilités communes avec la DDT 07.

## **B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité**

### **B.9.1. Rapport d'activité annuel**

Chaque année, la présentation de l'animation mise en œuvre sur les différents sites dans le cadre de la convention cadre locale de la démarche Natura 2000 est restituée dans un bilan. Celui-ci permet de retracer l'année écoulée en termes d'actions réalisées, ainsi que les participations aux démarches, aux études et aux autres projets de territoire, par l'animatrice. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitative du temps de travail. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation d'actions événementielles ou la réalisation de formation.

### **B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)**

Le SIN2 n'a pas été renseigné cette année.

## **B.10. Divers - Autres frais**

### **B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000**

#### Réunion technique révision et évaluation des DOCOB

Organisée par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du Centre de ressources Natura 2000, une journée d'échanges techniques du réseau Natura 2000 français s'est tenue le 18 mai 2021 en visioconférence. La thématique de cette réunion était sur les Docob « nouvelle génération » à travers leur évaluation et leur révision dans le cadre de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion. En effet, la méthodologie d'élaboration des plans de gestion intègre désormais un parcours spécifique aux Docob dans le guide technique n°88. Les objectifs de cette journée étaient :

- Porter à connaissance et acculturer les animateurs Natura 2000 et services déconcentrés de l'État à la nouvelle méthode d'élaboration/révision pour les Docob ;
- Illustrer par l'exemple de révision de Docob ;
- Identifier des problématiques de mise en œuvre de la révision et des besoins de compléments méthodologiques spécifiques.

L'animatrice a assisté à cette réunion dans l'optique de développer sa méthodologie dans la révision du DOCOB du site de « Printegarde » et ultérieurement pour celui de « Milieu alluviaux du Rhône aval ».

### Comités de pilotage du réseau Natura 2000

L'animatrice a assisté cette année à trois comités de pilotage de sites Natura 2000 : le site « Rompon, Ouvèze, Payre », le 4 mai, le site « Ramière du val de Drôme » le 18 février et celui du site « Vallée de l'Éyrieux et de ses affluents » le 18 novembre. La présence au comité de pilotage du réseau permet de développer ses connaissances sur les territoires alentours, de se tenir informée des projets, des travaux et des études menés sur les autres sites Natura 2000. Cela permet aussi de conserver le lien au sein du réseau des animateurs et parfois d'établir des collaborations sur des enjeux écologique ou des actions communes.

### **B.10.2. Formations**



Photographie d'une session sur le terrain durant le stage

L'animatrice a réalisé du 13 au 17 septembre 2021 une formation OFB portant sur les mesures de gestion favorables aux habitats d'espèces d'oiseaux. Lors de cette semaine nous avons appris à :

- Définir la notion d'habitat, identifier dans un paysage les secteurs les plus intéressants pour l'avifaune,
- Etablir la liste des espèces d'oiseaux présentes dans les différents milieux
- Identifier les facteurs, pressions ou menaces impactant les habitats d'espèces des oiseaux et les hiérarchiser,
- Mettre en place des mesures de gestion favorables aux populations d'oiseaux, selon les milieux et l'écologie des espèces
- Mobiliser les programmes et outils adéquates.

Le temps de formation était réparti entre des apports théoriques et groupe de travail en salle et des sorties sur le terrain pour de la mise en pratique d'analyse et la rencontre d'acteurs. Les études de cas et habitats étudiés ont été très variés (forestier, zone humide, agricole, prairial, marais salants...). Le formateur de la LPO était riche d'enseignement. L'animatrice est revenue de cette formation avec de nouvelles perspectives de travail. Notamment elle souhaiterait mener une petite analyse des espèces d'oiseaux présentes pour croiser leurs niches écologiques et évaluer la capacité d'accueil du site de Printegarde en termes de qualité d'habitat, en vue d'actions de restauration par exemple.

### **B.10.3. Autres**

#### Encadrement de stagiaires

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré deux stagiaires en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Andéol Berlin a effectué un stage de 8 semaines entre mai et juin. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur les textes des plaquettes de présentation des 3 sites Natura 2000 et sur le suivi des roselières de Printegarde à travers 4 espèces indicatrices (Blongios nain, Rousserolle turdoïde et effarvatte et Bouscarle de Cetti). Sur ce dernier travail, l'animatrice l'a accompagné sur les sorties de prospection sur le terrain, sur la saisie des données et leur analyse. Nina Soubeyrand a quant à elle été accueillie durant 17 jours au mois de novembre. Elle a principalement travaillé sur les panneaux de sensibilisation du site « Rompon Ouvèze Payre » avec Sophie Coste-Durieux.

### Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

## C. Synthèse bilan des actions 2021

### C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 pour cette année

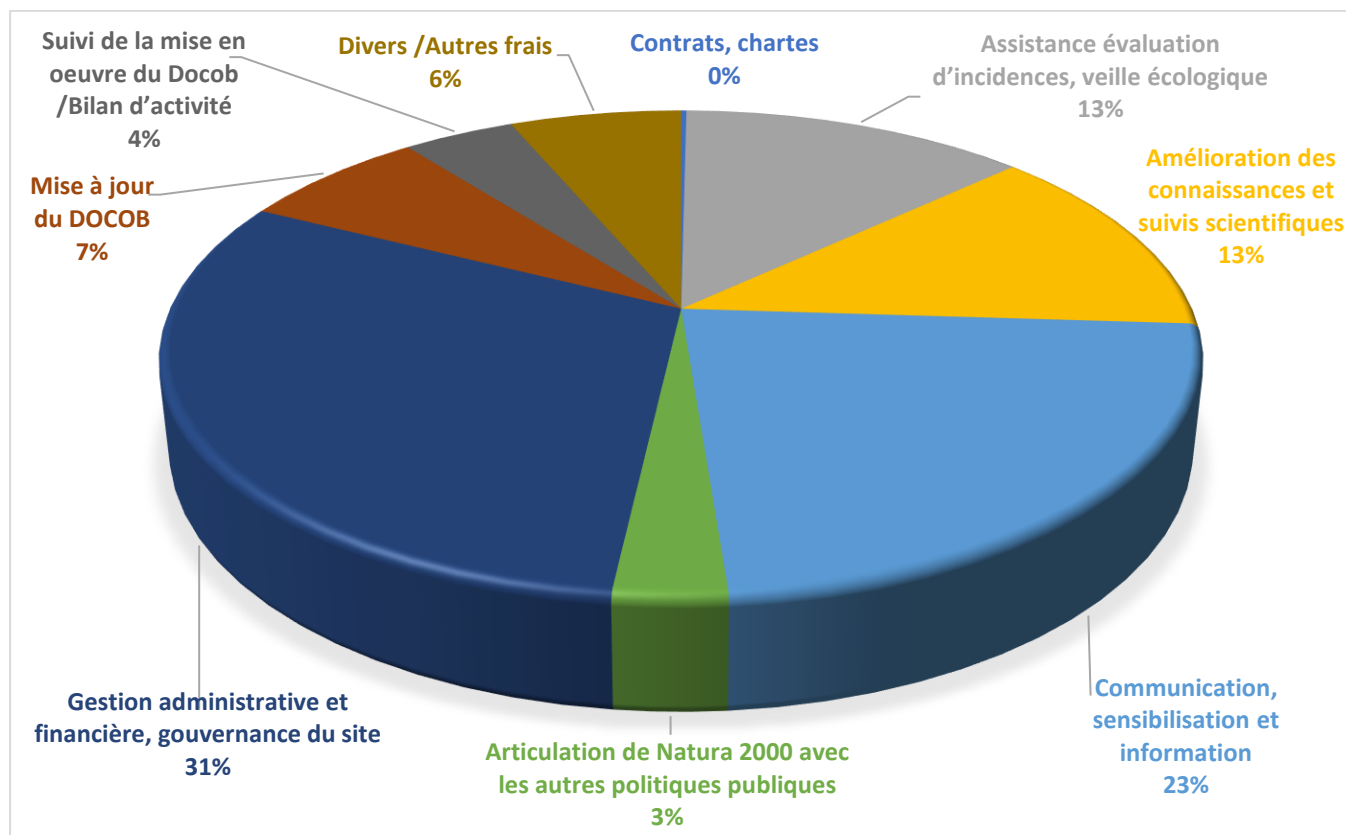
Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie				0
0.2 congés	312,5			312,5
1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires				0
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000				0
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers				0
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc				0
1.1.3 contrat natura 2000 nini.				0
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site				0
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	2,5			2,5
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte				0
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				0
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				0
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat				0
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				0
suivi des signatures des adhésions à la charte				0
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)				0
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				0
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				0
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				0
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				0
				0

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats				0
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences				0
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique				0
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	7	14		21
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	2,5	23,75		26,25
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),		1		1
3.1.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Châteauneuf-du-Rhône		18,25		18,25
3.1.2 Restauration de la masse d'eau Baix Logis Neuf		14,75		14,75
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				0
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	1,25	11,75		13
3.3 Veille locale et alerte	5,25	62	3	70,25
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques		8		8
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	10,75	21,75		32,5
Bibliographie		1,75		1,75
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				0
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				0
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	3			3
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	29,25			29,25
4.3.3 Suivi de la population des fauvelles paludicoles reproductrices sur le site	41,25			41,25
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	37,25			37,25
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)				0

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
5.1 préciser les actions réalisées				0
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle		8,75		8,75
réunions d'information élus, conseils municipaux		13,75		13,75
Rencontre acteurs locaux	5,5			5,5
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	2	28,25		30,25
Médias divers (site Web, articles de presse...)	72	5		77
Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	83,5			83,5
Terres de Nature départemental				0
Fête de la science				0
Plaquette des sites	72,25			72,25
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels				0
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	14,25			14,25
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux				0
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau				0
Aide à la décision au gestionnaire				0
6.1 préciser les programmes concernés				0
PNA Apron		3,25		3,25
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études				0
Participation à des comités techniques, groupes de travail	13	8		21
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site				0
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus			4,75	4,75
convocation copil préparation du copil, secrétariat	30	36,5		66,5
présentation en copil du bilan d'activité		58,75		58,75
présentation en copil du programme pour l'année en cours				0
groupes de travail sur xxxxx		2		2

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
<b>7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</b>				0
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance				0
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)				0
Recherche de financements : ETAT				0
Recherche de financements : FEADER	83			83
<b>7.3 Fonctionnement au sein de la structure</b>	4			4
Coordination d'équipe interne	22,75			22,75
Réunion de service	0,75			0,75
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	9			9
Gestion des mails	109,75			109,75
Gestion du temps et planification	5,75			5,75
<b>7.4 Echanges avec la DDT</b>	8,5			8,5
<b>7.5 Temps relationnel partenaire</b>	13,25	0.5		13,75
<b>8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob ) s'il y a lieu</b>	89.5			89,5
proposition de modification du docob				0
<b>9. Suivi de la mise en œuvre du Docob /Bilan d'activité</b>				0
bilan annuel des actions et de l'animation du site	19,25			19,25
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	10	23.75		33,75
<b>9.1 Rapport d'activité annuel</b>				0
<b>9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)</b>				0
<b>10. Divers /Autres frais</b>	4,5			4,5
<b>10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000</b>	5,5			5,5
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	9			9
<b>10.2 Autres</b>	19,75			19,75
stage, colloques	4,25	2.5		6,75
Prise de poste				0
<b>10.3 formations</b>	36			36
<b>Total (avec congés)</b>	1214	368	7,75	1589,75
<b>Total (hors congés)</b>				1277,25

## C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



### Christophe Vignal

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

### Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »



## D. ANNEXES

---

*Annexe 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage de 2021*

## LE POUZIN

## La structure Natura 2000 a réuni son 2<sup>e</sup> comité de pilotage

Une semaine après le comité de pilotage du site Natura 2000 "Milieux alluviaux du Rhône aval", celui concernant le site de "Printegarde" s'est déroulé dans les mêmes conditions en visioconférence dans les locaux de l'entreprise Numerian en zone industrielle.

Le site de "Printegarde" s'étend sur 677 hectares et six communes ardéchoises et drômoises : La Voult-sur-Rhône, Loriol-sur-Drôme, Rompon, Livron-sur-Drôme, Le Pouzin et Saulce-sur-Rhône. Ce site naturel a été désigné comme site



À proximité du Pouzin : "La Grande roselière de Printegarde" située au niveau de la confluence Rhône/Drôme.

Natura 2000 en 2005 notamment pour son intérêt pour les oiseaux.

En effet le site de "Printegarde" est composé

d'une mosaïque d'habitats liés aux zones humides (roselière, mare, forêt alluviale, etc.) et à une localisation de choix, en

plein sur l'axe de migration des oiseaux. Ce comité de pilotage (Copil) a rassemblé les acteurs concernés par le site Natura 2000 (collectivité, association, exploitant, usager, etc.)

### Une vingtaine de participants

En tout, ce sont une vingtaine de personnes qui ont participé à la réunion en distanciel. Comme il y a une semaine, la commune du Pouzin s'est portée candidate en tant que structure animatrice du site de Printegarde et son maire, Christophe Vi-

gnal, en tant que président du comité de pilotage. En effet la commune porte l'animation de ce site depuis plus de dix ans et connaît bien les enjeux liés au site Natura 2000. Aussi c'est à l'unanimité que la commune et son maire ont été élus respectivement structure animatrice et président du Copil. Le reste de la réunion a été riche en échanges autour de la présentation du bilan d'action annuel et des perspectives pour 2021.

Toutes les informations sur le site Natura 2000 : <http://printegarde.n2000.fr>

Article suite au comité de pilotage du site « Printegarde » en mars

### Le conseil des animatrices Natura 2000, Amanda et Sophie

Vous aurez sûrement entendu les gazouillis des oiseaux depuis quelques semaines, c'est la saison de la reproduction qui a débuté ! Certains oiseaux, comme les mésanges, commencent déjà à construire leur nid et même à pondre leurs œufs pour ensuite les couvrir. Cette période est très sensible pour les oiseaux puisqu'ils ne se reproduisent, pour la majorité, qu'une à deux fois dans l'année.



C'est un dur labeur pour les parents qui dépensent beaucoup d'énergie à chercher et apporter de la nourriture à leur progéniture restée au nid. C'est pourquoi il est important de ne pas les déranger. Il est recommandé de ne pas tailler ses haies, ni d'élaguer ses arbres, entre fin mars et mi-juillet, au risque de détruire les nids et les oisillons incapables de fuir, ne sachant pas voler. Il est donc conseillé pour les oiseaux, mais aussi pour la végétation, d'effectuer la taille à la fin de l'automne et pendant l'hiver. Pour plus de conseils n'hésitez pas à contacter Amanda ou Sophie à la mairie :

a.cocquelet@lepouzin.fr  
s.coste-durieux@lepouzin.fr

Encart paru dans la lettre d'info mensuelle de la commune de Le Pouzin « Le Pouzin au quotidien » en mai

# Retour

## Le Dauphiné

17 avril 2021

### VOS COMMUNES

LE POUZIN

## Sophie et Amanda s'occupent de zones Natura 2000

La commune du Pouzin est la structure animatrice de trois sites Natura 2000. Rencontre avec ses deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

► **Natura 2000, de quoi s'agit-il ?**

« Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. À l'échelle du département de l'Ardèche, ce sont 24 sites qui couvrent 20 % du territoire. »

► **Qui s'occupe des sites et quel est leur rôle ?**

« Chaque site Natura 2000 est porté par une structure animatrice qui peut être une collectivité, un organisme ou une association. Dans cette structure, un animateur est en relation avec l'État. Ses missions consistent en la gestion administrative et financière du site, à l'accompagnement des porteurs de pro-



Les deux animatrices de la structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

jets, à la sensibilisation des élus et du grand public au sein du site, ainsi qu'à l'amélioration des connaissances sur les milieux et les espèces à travers des suivis et des études sur le terrain. La commune du Pouzin est une

structure animatrice depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, elle porte trois sites Natura 2000 gérés par deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, qui travaillent dans les locaux de la mairie. »

► **Quelles sont les principales actions réalisées ces dernières années ?**

« Entre 2017 et 2019, une étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris a été coordonnée par trois sites Natura 2000 voisins, dont celui de Rompon, Ouvèze, Payre. Ce projet a été récompensé par un grand prix Natura 2000 (avec un film à voir sur Youtube). En 2020, des passages canadiens ont été installés sur le plateau de Rompon. Ce dispositif sert à empêcher les animaux de sortir de la parcelle clôturée tout en laissant passer les véhicules et les piétons. Ces aménagements visent à améliorer et à soutenir l'activité pastorale de manière à maintenir les prairies et ainsi préserver la biodiversité de ces milieux (orchidées, papillons, reptiles, oiseaux...). Ce printemps, nous attendons avec hâte la sortie d'une exposition composée de six panneaux présentant la démarche Natura

2000 et les actions au sein du réseau. Cet outil de communication est le fruit de deux années de travail menées par les animateurs Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche. »

► **Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez ?**

« Nous avons récemment développé les pages internet des trois sites Natura 2000 afin de valoriser et centraliser toutes les informations. Aussi, le printemps annonce comme chaque année le début du suivi d'un certain nombre d'espèces. Sur le site de Printegarde et de Rompon, Ouvèze, Payre, des suivis des oiseaux sont réalisés à travers différents protocoles. L'objectif est de savoir quelles espèces sont présentes mais aussi de suivre l'évolution de leur nombre d'année en année. Enfin, nous espérons pouvoir organiser prochainement un événement autour des forêts humides qui bordent nos cours d'eau. »

## Les trois sites naturels remarquables

► **Le site Rompon, Ouvèze, Payre** est animé par Sophie. Il inclut 18 communes ardéchoises sur 1 054 hectares. Depuis la vallée du Rhône jusqu'à la Bayonne et le Mézayon (deux affluents de l'Ouvéze) en passant par les gorges de la Payre, le site est parcouru de forêts humides (appelées les forêts alluviales) qui bordent ces rivières. Ces milieux naturels sont des voies de déplacement mais aussi des lieux de vie de nombreuses espèces comme la loutre, le castor, des poissons (le blageon ou le barbeau méridional), des crustacés (écrevisse à pattes blanches) et des insectes comme les libellules (l'agrion de Mercure). Le site comporte aussi plusieurs grottes à Chomérac, Alissas et Coux qui sont très importantes pour les chauves-

souris (19 espèces dénombrées). Enfin, le plateau de Rompon regorge de richesses naturelles puisque ses prairies et pelouses abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec des orchidées, des reptiles et des papillons. »

► **Les deux autres sites Natura 2000** sont répartis sur le fleuve Rhône et sont animés par Amanda. Le site **Printegarde** s'étend sur six communes ardéchoises et drômoises et 677 hectares. Sa position géographique sur une voie migratoire des oiseaux et la mosaïque de milieux naturels aquatiques (fleuve, roselières, forêts alluviales) qui le compose en font un site remarquable sur la vallée du Rhône. Il a été désigné pour sa richesse et son importance pour la reproduction, l'hivernage et surtout



Natura 2000 a participé au soutien du pastoralisme sur le plateau de Rompon.

la migration des oiseaux. Parmi eux, le blongios nain, un petit héron qui est en danger d'extinction en France, le milan noir, un rapace des forêts allu-

viales ou encore le martin-pêcheur sont des espèces régulièrement observées. »

► **Le troisième site appelé Milieux alluviaux du Rhône**

aval s'étend sur 23 communes drômoises et ardéchoises et sur 2 111 hectares sous forme de chapelets de sites le long du Rhône entre Saint-Vallier et Donzère. Ce site a été désigné dans le réseau Natura 2000 pour veiller à la conservation de milieux aquatiques aujourd'hui menacés à l'échelle de la vallée du Rhône. En effet, les aménagements successifs du fleuve (digues et barrages hydroélectriques) ont radicalement bouleversé les milieux naturels liés au Rhône comme les forêts alluviales ou les prairies sèches et humides qui abritent de nombreuses espèces comme le castor, des chauves-souris (20 espèces), des insectes (lucane cerf-volant), des poissons (apron du Rhône, Anguille) et des amphibiens (crapaud calamite). »

Dossier sur Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin paru dans le Dauphiné en avril

## LE POUZIN

# De nouveaux panneaux d'informations pour les usagers de la ViaRhôna

Dans le cadre du programme de gestion et d'animation du réseau européen des sites Natura 2000, trois nouveaux panneaux d'information viennent d'être installés récemment par les agents municipaux du service voirie de la commune, sur les berges du Rhône à destination des usagers de la ViaRhôna. Ces panneaux ont été implantés sur le site Natura 2000 de Printegarde, mais également sur celui de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du même nom. Le site de Printegarde fait partie du réseau européen des sites Natura 2000, il s'étend sur une superficie de 677 ha et sur les territoires de trois communes ardéchoises et trois communes Drômoises, entre La Voulte-sur-Rhône et Saulce-sur-Rhône en passant par Le Pouzin, où se situe la structure animatrice de Natura 2000.

### Des gestes simples et essentiels

Les nouveaux panneaux d'information ont pour objectifs d'informer les promeneurs et usagers de leur passage sur un



**Amanda Cocquelet, animatrice du site Natura 2000, avec Jérôme et Michel, agents municipaux du service voirie, devant un des nouveaux panneaux.**

site naturel qui abrite de nombreuses espèces animales et végétales. En effet, en plus de présenter des milieux naturels aquatiques exceptionnels, le site de Printegarde se situe sur un des plus importants couloirs français de migration d'oiseaux qu'est la vallée du Rhône. Il représente donc un territoire très important pour les oiseaux vivants dans les milieux aquatiques. Ces panneaux rappellent

les gestes simples et essentiels pour préserver la biodiversité du site (en référence à la réglementation), et proposent quelques photos d'espèces présentes et une carte de localisation du site Natura 2000.

Ils rappellent également les gestes simples et essentiels afin de protéger et préserver la biodiversité de ce site naturel protégé pour que les générations actuelles et futures puissent l'apprécier aujourd'hui et demain.

Article suite à la pose des panneaux d'informations sur Printegarde


**ornithomedia.com**  
 le web de l'ornithologie

 NEWSLETTER

 LES ARCHIVES

 Rechercher

BOUTIQUE | BRÈVES | MAGAZINE | PRATIQUE | ANNONCES | OBSERVATIONS | GAL

> Magazine > Observer en France > Le site naturel de Printegarde (Drôme-Ardèche) : des oiseaux et

MAGAZINE | OBSERVER EN FRANCE

**Le site naturel de Printegarde (Drôme-Ardèche) : des oiseaux et des castors**

En août, beaucoup de vacanciers empruntent la vallée du Rhône, mais peu d'entre eux connaissent cette zone humide attractive pour de nombreux oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants, ainsi que pour plusieurs familles de Castors d'Europe.

26/08/2021 | Validé par le comité de lecture








Vue de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde (Drôme-Ardèche), au niveau de la confluence du Rhône et de la Drôme.  
 Photographie : Amanda Coccoquet / Le Pouzin

**- Introduction**

Le Rhône est l'un des plus longs et des plus puissants fleuves français, même s'il prend sa source en Suisse. Son lit était autrefois jalonné d'îles et son cours formait de nombreux méandres dont certains ont été progressivement isolés et sont devenus des bras morts, appelés localement des lônes. Pour les besoins de la na-

Article paru sur le site internet Ornithomedia sur le site de Printegarde:

<https://www.ornithomedia.com/magazine/observer-france/la-reserve-de-printegarde-drome-ardeche-des-oiseaux-et-des-castors/>

Voir l'article complet ci-dessous

## Le site naturel de Printegarde (Drôme-Ardèche) : des oiseaux et des castors

En août, beaucoup de vacanciers empruntent la vallée du Rhône, mais peu d'entre eux connaissent cette zone humide attractive pour de nombreux oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants, ainsi que pour plusieurs familles de Castors d'Europe.

26/08/2021 | Validé par le comité de lecture



Vue de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde (Drôme-Ardèche), au niveau de la confluence du Rhône et de la Drôme.

Photographie : Amanda Cocquelet / Le Pouzin

## Introduction

Le Rhône est l'un des plus longs et des plus puissants fleuves français, même s'il prend sa source en Suisse. Son lit était autrefois jalonné d'îles et son cours formait de nombreux méandres dont certains ont été progressivement isolés et sont devenus des bras morts, appelés localement des lônes. Pour les besoins de la navigation, limiter les risques d'inondations et pour la production d'électricité, des digues, des enrochements (épis et casiers) et des barrages ont été progressivement créés au XIXe et au XXe siècles, sous l'égide notamment de la Compagnie Nationale du Rhône. Ces travaux ont profondément modifié le fonctionnement de l'écosystème fluvial, et les étendues de forêts alluviales (ripisylves) ont fortement diminué, suite notamment à l'abaissement de la nappe phréatique dans certaines parties du lit du fleuve.

Il reste encore toutefois des secteurs intéressants, comme au niveau de la confluence du Rhône et de la Drôme, où a été créée en 1975 la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde, située à cheval sur les communes de La Voulte-sur-Rhône, de Loriol, du Pouzin et de Livron-sur-Drôme. Elle s'étend sur 17 km le long du Rhône et sur 1,2 km le long de la Drôme, et elle est composée de plans d'eau, de forêts alluviales et de roselières qui forment un ensemble d'un grand intérêt pour les oiseaux, mais aussi pour le Castor d'Europe (*Castor fiber*) (entre autres).

Après une présentation de cette réserve et de ses habitats, nous évoquons l'avifaune qui peut y être observée tout au long de l'année. Nous remercions Amanda Cocquelet, chargée de mission Natura 2000 pour la mairie du Pouzin, pour ses informations et pour nous avoir aidés à illustrer cet article.

## La réserve de Printegarde : forêt alluviale, roselières et plans d'eau



Situation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde (Ardèche/Drôme).  
Carte : Ornithomedia.com

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde, créée en 1975, couvre une superficie de 677 hectares. Elle a été désignée en site Natura 2000 (voir le site web [Printegarde.n2000.fr](http://Printegarde.n2000.fr)) et classée en Zone de Protection Spéciale pour les Oiseaux pour son rôle dans l'hivernage des Anatidés. Il est interdit d'y chasser, sauf autorisation administrative.

Elle doit son nom à l'île de Printegarde, située en aval de La Voulte-sur-Rhône, et dont l'appellation dérive de l'expression « Prends tes gardes », qui évoque les difficultés de la navigation dans le secteur.

Elle s'étend sur 17 km le long du cours du Rhône et sur 1,2 km le long de la Drôme, leur confluence constituant son cœur. Sur la rive droite (ardéchoise) du fleuve, des coteaux calcaires dominent le paysage.

La réserve protège 47 hectares de forêts alluviales, et plusieurs roselières sont visibles au pied des digues. Des herbiers de Potamots crépus (*Potamogeton crispus*), une plante aquatique, couvrent de belles surfaces sous l'eau.



Vue de la plus grande roselière de la réserve de Printegarde depuis les collines ardéchoises situées de l'autre côté du Rhône (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Amanda Cocquelet / Le Pouzin

La forêt riveraine a souffert des travaux d'aménagements hydrauliques, notamment de l'abaissement de la nappe phréatique, mais elle conserve une remarquable diversité d'arbres et d'arbustes, et elle joue un rôle utile lors des inondations. Cette forêt s'étend notamment juste au nord de la réserve, le long du Petit-Rhône, un ancien bras du Rhône (appelé localement un « lône ») qui mesure plus de dix kilomètres de long.

Un [Document d'Objectifs](#) a été rédigé en 2005 et est en cours de mis à jour : il définit des mesures et des actions de gestion à mener pour optimiser l'accueil de la faune et de la flore et maintenir en bon état de conservation les habitats de ces espèces, et prévoit entre autres la gestion de la plus vaste roselière pour limiter son envahissement par les arbustes.

Par ailleurs, la carrière Vicat Loriol, située au sud de la confluence de la Drôme et du Rhône, est toujours en activité, mais une partie a été réhabilitée en zone humide, et une ceinture de roseaux s'est développée. Un suivi est en cours pour étudier son occupation progressive par l'avifaune.

Un inventaire botanique réalisé en 2014 et a permis d'inventorier, de localiser et de définir l'état de conservation des espèces végétales et des habitats sur le site. Quelques espèces patrimoniales ont pu être recensées : le Brome rougeâtre (*Bromus rubens*), le Silène conique (*Silene conica*), le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*) ou encore la Patience maritime (*Rumex maritimus*).

On note aussi la présence de l'Épipactis du castor (*Epipactis fibri*), une orchidée endémique de la moyenne vallée du Rhône et de la vallée de l'Elbe (Allemagne).

La navigation fluviale sur le Rhône est importante, et les passages des péniches et des barges pourraient avoir un effet négatif sur le maintien ou la progression de certaines roselières, mais aucune étude n'a été menée sur ce sujet. Les risques de pollution des eaux (résidus de l'agriculture intensive et activités industrielles) restent à surveiller.

## Accès et points d'observation des oiseaux



Carte de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde (Drôme-Ardèche) : en rouge, une proposition de circuit de découverte. Les numéros sur la carte correspondent à ceux dans le texte ci-contre.

Carte : Ornithomedia.com



Depuis Valence, se rendre à La Voulte-sur-Rhône, traverser le Rhône en direction de Livron-sur-Rhône, et à la sortie du pont sur le Rhône, prendre tout de suite à droite et longer le fleuve sur quelques kilomètres. Dépasser le barrage mobile sur le Vieux-Rhône, continuer sur 100 mètres.

1. Se garer sur le parking aménagé avec des tables de pique-nique situé au départ de la Via Rhôna.
2. Longer le Rhône en suivant la Via Rhôna (jalonnée de panneaux d'informations sur l'avifaune) jusqu'à la confluence avec la Drôme. On a une vue sur les roselières. Prendre sur la gauche (vers l'Est) le large chemin empierré qui longe la Drôme jusqu'à une intersection.
3. Rejoindre ensuite la Passe à Poissons sur la Drôme, qui offre un point de vue sur cette rivière. Revenir au croisement, suivre le large chemin vers le Nord, puis la route de Volte à gauche. Dépasser Maison-Alibert puis Pommier pour revenir au point de départ.
4. Reprendre son véhicule pour rejoindre Le Pouzin sur la rive droite du Rhône. Avant d'arriver à l'entrée de la ville, plusieurs aires de repos offrent de beaux points de vue (des jumelles ou même une longue-vue sont recommandées) sur le fleuve et sur la plus grande roselière de la réserve.
5. Pour observer les oiseaux vivant sur les collines calcaires qui dominent le Rhône, vous pouvez rejoindre à pied le Couvent des chèvres, un promontoire rocheux surplombant la confluence de l'Ouvèze et du Rhône et où s'élevait au Moyen-Âge un monastère. Pour l'atteindre depuis Le Pouzin, prendre la rue Vindent d'Indy, suivre les panneaux « couvent des chèvres » puis le chemin balisé et monter jusqu'au couvent. Nombreuses vues dégagées sur le Rhône, la Drôme et sur la grande roselière de Printegarde.

### Le domaine du Castor d'Europe



Castor d'Europe (*Castor fiber*) dans la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Hervé Penel

L'une des « vedettes » de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde est le Castor d'Europe (*Castor fiber*) : de cinq à dix familles (dix logis actifs ont été recensés en

2018 par l'association [Castor et Homme](#)) vivent dans les boisements bordant le Rhône. La population exacte est difficile à estimer car les limites de leurs territoires ne sont pas fixes. En se promenant sur les digues, on peut repérer leurs traces de présence, comme les branches coupées en forme de pointe de crayon, mais aussi leurs barrages et leurs terriers-huttes, surtout en hiver, lorsque les feuilles sont tombées.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est également présente le long du Rhône, de la Drôme, de l'Ouvèze et de l'Eyrieux, et ses traces sont régulièrement trouvées.

Elle profite d'une ichtyofaune variée, incluant notamment une petite population d'Aprons du Rhône (*Zingel asper*), un poisson endémique du bassin du Rhône qui apprécie le lit encombré de graviers de la Drôme.

Plus de 45 espèces de libellules ont été recensées dans la réserve, dont 23 le long du Petit-Rhône (qui est situé en dehors de son périmètre). Deux sont d'intérêt communautaire et protégées au titre du réseau Natura 2000 : l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), et des inventaires des odonates sont prévus dans le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval », qui englobe une partie du site de Printegarde.

### Les oiseaux nicheurs : l'importance des roselières



Les roselières de la réserve de Printegarde accueillent plusieurs couples de Blongios nains (*Ixobrychus minutus*) (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie (prise en Camargue) : Cathy Gournay

La réserve de Printegarde est attractive toute l'année pour les oiseaux grâce à la juxtaposition de plusieurs habitats (roselières, ripisylve, cultures, fleuve et plans d'eau).

Un recensement des oiseaux nicheurs est effectué chaque année depuis 2019 au niveau de la confluence de la Drôme et du Rhône, dans le cadre du [programme STOC](#) (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). En 2019 et en 2020, 56 espèces différentes ont été contactées ou observées.

Les roselières qui bordent le Rhône permettent la nidification de plusieurs espèces. Une étude détaillée, réalisée en 1997 par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (appelé aujourd'hui l'Office Français de la Biodiversité), avait permis de recenser 21 mâles chanteurs de Rousserolles turdoïdes (*Acrocephalus arundinaceus*), 33 de Rousserolles effarvattes (*A. scirpaceus*) et sept de Blongios nains (*Ixobrychus minutus*), mais ces chiffres ont baissé depuis : c'est particulièrement vrai pour le Blongios nain, dont le nombre de couples serait

actuellement seulement de deux ou trois.

Les Grèbes huppé (*Podiceps cristatus*) et castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), la Foulque macroule (*Fulica atra*), la Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*), le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*), le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) et la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) se reproduisent également dans les roseaux.

Précisons que la Rousserolle turdoïde aurait niché aussi en 2020 dans la roselière bordant le plan d'eau réhabilité de la carrière Vicat Lorient.

Des nidifications occasionnelles ont par ailleurs été notées dans la réserve, comme le Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) en 1983 et le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) en 1998.



Le Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*) est régulier au printemps dans la réserve de Printegarde (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Andeol Berlin

La forêt alluviale accueille une importante colonie de Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) depuis plus de vingt ans le long du Petit-Rhône, mais en 2019, la neige précoce et le vent ont détruit les branches qui supportaient leurs nids. L'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) et le Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*) sont observés durant la saison de reproduction, mais une éventuelle nidification n'a pas été suivie.

Des parades nuptiales de Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*) et des transports de matériaux, avec des débuts de construction de nids, avaient été observés en mars 2021, mais ces comportements étaient le fait d'immatures et relevaient probablement davantage d'un comportement « d'apprentissage » que de réelles vellétés d'installation.

À la fin du mois d'avril, la quasi-totalité des effectifs quittent la Drôme.

Le Milan noir (*Milvus migrans*), le Pic vert (*Picus viridis*), la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) et le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*) sont d'autres nicheurs de ces boisements.

Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) est présent toute l'année le long du Rhône et de la Drôme.



La Sterne pierregarin (*Sterna bergii*) niche dans la réserve de Printegarde (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Andeol Berlin

Quelques couples de Sternes pierregarins (*Sterna bergii*) nichent depuis 2000 sur le musoir de la centrale hydroélectrique Joseph Béthenod, au niveau de l'écluse de Logis-neuf, située au sud de la réserve. Une petite colonie s'est par ailleurs installée sur un îlot artificiel placé entre 2013 et 2015 sur le plan d'eau réhabilité de la carrière Vicat Loriol.

L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) est un migrateur assez fréquent le long du Rhône en mars-avril et en septembre-octobre, et une colonie a été découverte au printemps 2002 dans les carrières de l'île de Saulce-sur-Rhône, au sud de la réserve, mais elle avait été très perturbée par les travaux d'extraction.

### **Les collines ardéchoises de l'autre côté du Rhône : une atmosphère méditerranéenne**

Sur les collines calcaires ardéchoises qui dominent la rive droite du Rhône et qui sont couvertes de pelouses sèches, de garrigues ouvertes et de peuplements de Chênes verts (*Quercus ilex*) et kermès (*Quercus coccifera*) nichent plusieurs espèces d'oiseaux plutôt méridionales comme le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), la Fauvette pitchou (*Curruca undata*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) ou le Pipit rousseline (*Anthus campestris*). Le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) se reproduit sur les falaises. Les boisements plus humides de Chênes pubescents (*Quercus pubescens*) permettent notamment la nidification de l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) et de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*).

## En hiver : des canards et des Rémiz pendulines



Les Canards colverts (*Anas platyrhynchos*) sont les Anatidés hivernants les plus nombreux dans la réserve de Printegarde (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Andeol Berlin

Entre novembre et mars, la réserve accueille de nombreux oiseaux aquatiques, qui stationnent principalement sur le Rhône, comme c'est le cas plus au sud, sur le lac du barrage de Donzère (lire [Observer les oiseaux du plan d'eau et du défilé de Donzère](#)).

Des comptages « Wetlands » sont réalisés chaque année à la mi-janvier depuis la création de la réserve : de 600 à 2 000 canards et Foulques macroules sont alors recensés, les effectifs variant principalement en fonction des conditions météorologiques. Lors des hivers très froids de 1985-1986 et 1986-1987, jusqu'à 2 500 oiseaux étaient présents, le Rhône jouant alors le rôle de refuge lorsque les plans d'eau de la Dombes (Ain) et de Miribel-Jonage (Rhône) sont gelés. Selon les recensements les plus récents, les effectifs d'Anatidés ont drastiquement baissé, probablement en partie à cause de la succession d'hivers plus doux.

Une trentaine d'espèces est présente en moyenne, les plus nombreuses étant le Canard colvert, les Fuligules milouin (*Aythya ferina*) et morillon (*A. fuligula*), la Sarcelle d'hiver (*Anas acuta*) et la Foulque macroule. Depuis le milieu des années 1990, des Cygnes tuberculés sont vus de plus en plus régulièrement. Des Anatidés rares pour la région peuvent être notés, comme le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*), la Macreuse brune (*Melanitta fusca*), les Canards pilet (*Anas acuta*) et siffleur (*Mareca penelope*), le Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) (dernière observation en 2019), voire le Harle piette (*Mergus albellus*) et le Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus bewickii*).

Le Plongeon catmarin (*Gavia stellata*) a déjà été vu à plusieurs reprises, et un Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) a été repéré le 17 décembre 2020.

Des centaines de Laridés, principalement des Mouettes rieuses (*Chroicocephalus ridibundus*) et des Goélands leucophées (*Larus michahellis*), se rassemblent sur le Rhône.



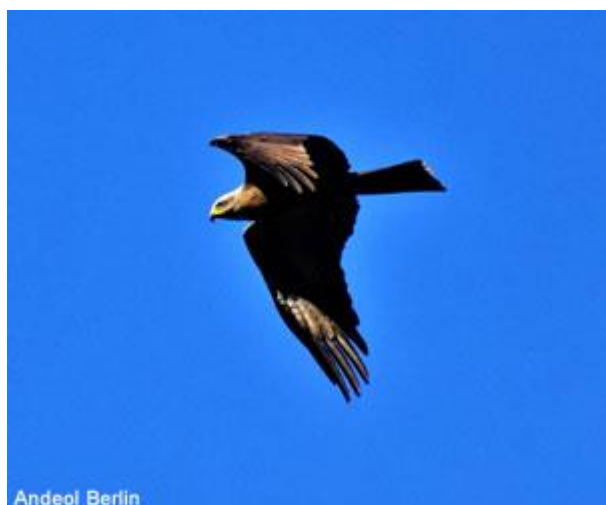
Des centaines de Grands Cormorans (*Phalacrocorax carbo*) hivernent dans la réserve (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : J. Armand

Comme ailleurs en France, la Grande Aigrette (*Ardea alba*) est désormais commune durant la mauvaise saison, et le plus grand dortoir de la vallée du Rhône (plusieurs dizaines d'oiseaux) se forme chaque soir dans la ripisylve de l'île de Printegarde, qui accueille aussi plus de 500 Grands Cormorans.

Le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) est parfois présent, profitant des grandes roselières. Ces dernières permettent l'hivernage régulier de plusieurs dizaines de Rémiz pendulines (*Remiz pendulinus*) depuis 1994 au moins. D'abord limité à la grande roselière du Pouzin, leur stationnement s'est étendu aux autres phragmitaies, jusqu'en aval du pont du Pouzin. Un suivi par baguage est réalisé par des collaborateurs du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris : il a montré qu'une partie de ces individus étaient fidèles à leur site d'hivernage d'une année sur l'autre, et que certains restaient de novembre à la fin mars. L'essentiel de ces passereaux provient des rives de la mer Baltique et d'Europe centrale : des individus capturés dans la réserve ont en effet été bagués en Lettonie, en Pologne, en Allemagne et en Suisse. Des groupes de Pluviers dorés (*Pluvialis apricaria*) stationnent parfois dans les parcelles cultivées à l'est de la réserve.

## Des oiseaux migrateurs variés



Le Milan noir (*Milvus migrans*) est un migrateur et un nicheur dans la réserve de Printegarde (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Andeol Berlin

Grâce à sa situation privilégiée dans la vallée du Rhône, qui constitue un axe migratoire important pour de nombreux oiseaux, la réserve de chasse de Printegarde accueille ou est survolée par de nombreux oiseaux au printemps et en automne. Elle a d'ailleurs déjà été sélectionnée dans les années 2000 pour accueillir des observateurs dans le cadre de l'opération « Tête en l'air », organisée en mars par la LPO Auvergne-Rhône et qui vise à étudier la migration et à sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité. Le site d'observation retenu était le barrage mobile de Printegarde, sur le Petit-Rhône.

Au printemps, des centaines de migrateurs, principalement des Milans noirs, mais aussi d'autres espèces comme la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc et la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), survolent la vallée du Rhône. Parmi les autres migrateurs réguliers au printemps, citons le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*).

Les limicoles sont peu nombreux aux passages, mais les Chevaliers guignette (*Actitis hypoleuca*) et sylvain (*Tringa glareola*), le Combattant varié (*Calidris pugnax*), l'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*) et l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) ont déjà été notés.

Entre 1999 et 2013, 3 407 d'oiseaux ont été capturés et bagués chaque automne dans la plus grande roselière de la réserve dans le cadre d'un suivi organisé par la Compagnie Nationale du Rhône. Lors de la campagne de 2013, 502 oiseaux appartenant à 23 espèces différentes avaient été capturés. Sur la période 1999-2013, le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) et la Rémiz penduline étaient les trois oiseaux les plus nombreux. Pour la campagne de 2013, la Rousserolle effarvate était en tête des espèces les plus baguées, suivie par la Rémiz penduline, le Bruant des roseaux et la Bouscarle de Cetti. Des passereaux plus rares ont déjà été capturés comme la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) et la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*).

La Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) a déjà été vue en bordure de roselière, et il faut la rechercher en mars-avril et en août-septembre.

Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est régulièrement observé dans la réserve en mars-avril et en septembre. La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) peut aussi faire une halte à la fin de l'été.

## En complément : une visite de la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme



Vue de la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme (Drôme) (cliquez sur la photo pour l'agrandir).

Photographie : Celeda / Wikimedia Commons

En complément de la visite de la réserve de chasse de Printegarde, il est conseillé de visiter la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme, située à huit kilomètres plus à l'est, au sud du village d'Allex. La Maison de la réserve est située dans la Gare des Ramières, accessible par la D 215 (voir le [plan d'accès](#)).

Sa superficie est de 346 hectares, et elle s'étend sur 10 km le long de la Drôme, qui est ici particulièrement bien conservée : nombreux bancs de graviers et îlots, ripisylve de saules et de peupliers, prairies à orchidées, etc.

La flore compte 680 espèces végétales, dont plus de 100 espèces d'arbres et arbustes, douze orchidées et 15 plantes aquatiques.

On y a recensé 46 espèces de libellules, dont l'Agrion de Mercure, plus de 200 papillons, 17 poissons dont l'Apron du Rhône, six amphibiens, dix reptiles, 17 mammifères, dont la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe, et 70 oiseaux nicheurs, dont l'Aigrette garzette, le Milan noir, le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*), l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*), le Harle bièvre (*Mergus merganser*) (installation récente), l'Engoulevent d'Europe, le Pic noir (*Dryocopus martius*), le Guêpier d'Europe et le Martin-pêcheur d'Europe. Plus 130 espèces migratrices et hivernantes ont aussi été notées.